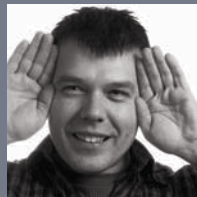
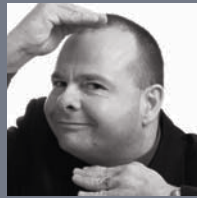


 **Plan stratégique
de développement**
de l'Abitibi-Témiscamingue
2007-2011



L'Abitibi-Témiscamingue en 2027 :

Une région **accueillante, animée par une diversité de cultures et de talents**

Une région **où deux peuples cohabitent dans le partage et le respect du territoire**

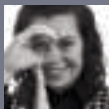
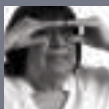
Une région **solidaire et équitable, à l'écoute des besoins de ses citoyennes et citoyens**

Une région **curieuse, axée sur le savoir et ouverte sur le monde**

Une région **saine et responsable, soucieuse de son milieu naturel**

Une région **prospère, une économie basée sur la matière grise**

Une région **autonome, maîtresse de son destin et de son développement**



Interprétation du concept photographique

Le développement de l'Abitibi-Témiscamingue repose sur la vision de femmes et d'hommes de tous les horizons qui construisent chaque jour notre avenir. Le concept photographique du Plan stratégique utilise les yeux pour représenter la vision et l'imagination de ces femmes et de ces hommes. Les mains évoquent l'action centrée sur cette vision.

Les sept personnes photographiées illustrent à leur manière des façons de voir notre région. Elles représentent en fait sept axes et sept façons de voir. Que ce soit la vision d'une région dynamique pour une artiste, le souhait de rapprochement pour une Anishnabe, la recherche d'un équilibre social pour un intervenant dévoué, la possibilité de réinventer la roue pour une mordue des nouvelles technologies, la nécessité de concevoir les choses dans son ensemble pour un professeur en environnement, la capacité d'être innovant pour un entrepreneur, ou la vision d'une région qui gère elle-même son destin pour un précurseur de la régionalisation, tous nous projettent vers une région que nous aurons créée. Le petit Louis, quant à lui, voit son monde bien autrement à cinq ans. Louis est rempli d'espoir et l'avenir de notre région est entre ses mains.

Table des matières

Mot du président	4
La région de l'Abitibi-Témiscamingue	5
Introduction	7
Vision et énoncé de principes	9
AXE 1 : UNE RÉGION ACCUEILLANTE, ANIMÉE PAR UNE DIVERSITÉ DE CULTURES ET DE TALENTS	
1. L'APPARTENANCE ET L'IMAGE DU TERRITOIRE	13
2. LES IMMIGRANTES ET LES IMMIGRANTS ET LES NOUVELLES ARRIVANTES ET LES NOUVEAUX ARRIVANTS	14
3. LES ARTS ET LA CULTURE	14
4. L'INFORMATION ET LES COMMUNICATIONS	16
AXE 2 : UNE RÉGION OÙ DEUX PEUPLES COHABITENT DANS LE PARTAGE ET LE RESPECT DU TERRITOIRE	
1. LES AUTOCHTONES : MAMAWI MIKOMOWITAN, TRAVAILLER ENSEMBLE	19
AXE 3 : UNE RÉGION SOLIDAIRE ET ÉQUITABLE, À L'ÉCOUTE DES BESOINS DE SES CITOYENNES ET CITOYENS	
1. L'APPAUVRISSMENT ET L'EXCLUSION SOCIALE	23
2. LES FEMMES	24
3. LA FAMILLE	25
4. LA JEUNESSE	25
5. LES PERSONNES AÎNÉES	26
6. LES PERSONNES HANDICAPÉES	28
7. LA SANTÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS	28
8. LA RURALITÉ	30
9. LE TRANSPORT COLLECTIF	31
10. LE LOISIR ET LE SPORT	31
11. L'ÉCONOMIE SOCIALE	33
AXE 4 : UNE RÉGION CURIEUSE, AXÉE SUR LE SAVOIR ET OUVERTE SUR LE MONDE	
1. LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS (TIC)	35
2. L'INTERNATIONALISATION	36
3. L'ÉDUCATION ET LA FORMATION, LE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE, L'INNOVATION, LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT	37
AXE 5 : UNE RÉGION Saine ET RESPONSABLE, SOUCIEUSE ET SON MILIEU NATUREL	
1. LA PROTECTION ET L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT NATUREL	41

AXE 6 : UNE RÉGION PROSPÈRE, UNE ÉCONOMIE BASÉE SUR LA MATIÈRE GRISE

DES ÉLÉMENTS ESSENTIELS POUR ASSURER LE DYNAMISME DE NOTRE DÉVELOPPEMENT	45
1. LE SOUTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI	46
2. L'ENTREPRENEURIAT	46
3. LA STRATÉGIE DE SOUTIEN À LA COMMERCIALISATION	47
4. LES ALLIANCES STRATÉGIQUES	48
5. LE TOURISME	49
6. LE RÉSEAU ROUTIER	51
7. LA DESSERTE AÉRIENNE RÉGIONALE	52
8. LE TRANSPORT FERROVIAIRE	53
9. LA CIRCULATION DES VÉHICULES HORS ROUTE	53
10. LA MAXIMISATION DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES	54

UNE EXPLOITATION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES ACTIVITÉS EN DÉCOULANT	55
11. LES USAGES MULTIPLES DU TERRITOIRE	55
12. LES RESSOURCES FORESTIÈRES	56
13. L'AGROALIMENTAIRE	58
14. LES RESSOURCES MINIÈRES	59
15. LES RESSOURCES HYDRIQUES SOUTERRAINES	60
16. LES RESSOURCES FAUNIQUES	61

**AXE 7 : UNE RÉGION AUTONOME, MAÎTRESSE DE SON DESTIN
ET DE SON DÉVELOPPEMENT**

1. LA RÉGIONALISATION DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX	63
2. LA PASSION DU DÉVELOPPEMENT	64

Mot du président

Chères et chers partenaires du développement régional,

C'est avec plaisir que nous vous présentons le **Plan stratégique de développement de l'Abitibi-Témiscamingue 2007-2011** qui reflète les préoccupations, les défis et les espoirs de quelque 2000 intervenantes et intervenants qui ont participé à cette vaste opération de réflexion, de consultation et de concertation.

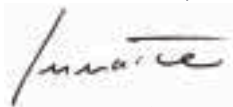
Ce Plan stratégique est porteur d'une vision d'avenir et manifeste une volonté claire de développer l'Abitibi-Témiscamingue de façon concertée, sur la base de préoccupations communes et reconnues. Cet exercice mobilisateur, qui aura duré plus de 18 mois, autour des défis fondamentaux et des enjeux majeurs de la région, orientera nos choix de développement pour les cinq prochaines années. Il se fonde principalement sur le respect de la mission et des mandats des partenaires locaux, territoriaux et régionaux et vise une action concertée dans l'atteinte des priorités et des objectifs que nous nous sommes fixés collectivement. Les sept axes de développement du Plan stratégique sont porteurs de notre vision d'avenir quant aux conditions essentielles à la création de la richesse, à la fois pour les personnes et les communautés de la région. La vision proposée est certes ambitieuse, mais je suis toutefois convaincu que notre région possède les ressources, le potentiel, la créativité et la solidarité indispensable pour la réaliser.

Le défi qui nous attend dès aujourd'hui consiste à réaliser les actions issues du Plan stratégique. Il faut maintenant que chacune et chacun dans son milieu s'approprie ces objectifs et inscrive ce qu'il leur revient dans leur plan de travail respectif, tout en respectant les responsabilités de chaque organisation et territoire. La région a su prouver que des personnes de tous les horizons pouvaient se rassembler autour d'une vision commune du développement. J'ai la conviction que la réalisation des priorités que nous nous sommes données, se fera dans le même souci de collaboration et de partenariat.

Le principal atout de l'Abitibi-Témiscamingue est sans contredit son capital humain. Il est donc essentiel de faire en sorte que ses citoyennes et citoyens disposent des outils nécessaires pour s'adapter aux changements, actualiser leur plein potentiel, et s'ouvrir sur le monde. Parmi ces outils, l'accès à l'éducation et à la formation représente une dimension capitale. De plus, les relations harmonieuses avec les communautés autochtones et les liens stratégiques avec les régions limitrophes s'inscrivent désormais au cœur de nos préoccupations. Par ailleurs, le projet de régionalisation devrait nous donner la possibilité et la capacité d'agir sur notre propre développement.

En terminant, nous tenons à remercier tous les citoyens et citoyennes, les organismes, entreprises et ministères ayant participé aux activités de consultation, que ce soit aux groupes de discussions, à l'exercice de vision, à la consultation territoriale ou par le dépôt de mémoires, ainsi que le comité de suivi du Plan stratégique, les membres du conseil d'administration et de l'équipe de la CRÉ, et l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, pour leur temps et leur précieuse collaboration au cours de cette démarche.

Bonne lecture,



Jean-Maurice Matte,
Président

La région de l'Abitibi-Témiscamingue

L'Abitibi-Témiscamingue, c'est bien plus que 150 ans d'histoire. C'est un pays immense où la forêt côtoie le roc et l'eau. C'est une terre de bâtisseurs et de bâtisseuses dont on sent encore la présence et qui ont laissé une trace indélébile dans l'imaginaire collectif. C'est aussi, et peut-être d'abord, une présence algonquine qui remonte très loin en arrière.

Les plus récentes découvertes archéologiques permettent en effet d'affirmer que l'occupation du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue remonte, pour la partie de l'Abitibi d'aujourd'hui, à au moins 7 500 ans. Au sud du Témiscamingue, on parle plutôt de 9 500 ans d'histoire. Aujourd'hui, sept Premières Nations algonquines sont toujours présentes sur le territoire, réparties dans trois municipalités régionales de comté (MRC). Cette richesse culturelle est enracinée dans la mémoire collective ainsi que dans l'histoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Or, la région n'a pas toujours porté ce nom. Au milieu des années 1960, on la connaissait sous le vocable de région du Nord-Ouest. La région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue que l'on connaît aujourd'hui fut ainsi nommée en 1981, année où l'on a officiellement associé les toponymes d'« Abitibi » et de « Témiscamingue ».

Dès le 19^e siècle, le Témiscamingue, riche en forêts exploitables, a été colonisé. Par la suite, différentes communautés agricoles sont venues façonner le paysage. Elles ont ainsi su tirer profit de la qualité des terres témisamiennes, encore aujourd'hui très appréciées.

Pour leur part, les vastes étendues argileuses de l'Abitibi ont été ouvertes à la colonisation quelques décennies plus tard, notamment à cause de la frontière naturelle que constitue la ligne de partage des eaux qui sépare les deux territoires. Deux plans de colonisation ont contribué à peupler l'Abitibi, à savoir les plans Gordon et Vautrin entre les années 1910 et 1930. L'objectif était alors double : freiner l'exode des Québécois vers la Nouvelle-Angleterre et remédier au chômage qui affectait lourdement la province.

La présence, en quantité massive, de métaux précieux dans le sous-sol abitibien n'est pas sans avoir eu d'impacts quant au peuplement de l'Abitibi. La faille de Cadillac, s'étendant entre autres dans l'axe reliant Rouyn-Noranda et Val-d'Or, est à l'origine de la création de plusieurs établissements miniers et localités. La découverte de gisements de cuivre et d'or, de même que la richesse de la forêt ont donc contribué à façonner le visage actuel de l'Abitibi.

Aujourd'hui, la population de l'Abitibi-Témiscamingue se chiffre à 145 000 habitants. On y retrouve 66 villes, villages et paroisses, en plus des communautés algonquines. La région fait partie intégrante du Bouclier canadien. Couvrant la pointe ouest du Québec, elle est délimitée au nord par la région Nord-du-Québec, au sud par celle de l'Outaouais et à l'est par la Mauricie. Le territoire s'étend sur une superficie de 65 000 km². Cela correspond à un peu plus de 4 % du territoire québécois. L'Abitibi-Témiscamingue est caractérisée par un relief assez uniforme et relativement plat, parsemé de plus de 20 000 lacs.

L'économie de l'Abitibi-Témiscamingue repose toujours, plus que nulle part ailleurs au Québec, sur les ressources naturelles en termes d'emplois. Par contre, la part relative des emplois relevant des ressources naturelles tend à décroître dans la région au profit d'une économie qui se tertiarise, lentement mais sûrement. Le secteur secondaire tend pour sa part à demeurer stable.

Plus que jamais, la région a pris conscience, au cours des dernières années, de l'importance de s'ouvrir sur le monde et d'innover, dans tous les sens du terme. Aujourd'hui, de nombreuses chaires et unités de recherche se déploient sur le territoire et sont des chefs de file dans leur domaine respectif d'activité. C'est en combinant connaissances et occasions, tout en demeurant près des expertises de base qui font sa renommée, que la région pourra s'inscrire dans l'économie de demain.

La région de l'Abitibi-Témiscamingue

Une région, cinq territoires

Le développement d'un territoire est d'abord le fruit de son propre dynamisme, qui s'actualise par la reconnaissance et le respect de la dynamique territoriale. C'est la multiplicité des initiatives locales et leur fécondation mutuelle qui stimulent la vitalité d'un milieu. L'identité culturelle ainsi que l'appartenance à un territoire sont les moteurs indispensables d'initiatives, d'échanges, de rencontres et donc d'un mieux-être collectif ainsi que la valorisation d'une fierté, d'une capacité à mieux "savoir faire" et à mieux "savoir être".

Il est reconnu aujourd'hui qu'une large part de la vitalité d'une région relève avant tout de la dynamique territoriale et de la capacité des milieux locaux — dont l'assise géographique est à géométrie variable — à rassembler ou à produire les conditions de leur développement. Gérer une MRC aujourd'hui ne ressemble plus à la gestion du même territoire il y a 40 ans. Les interdépendances sont nombreuses, voulues ou non, mais incontournables. Il faut parler aujourd'hui en termes de partenariats à géométrie variable, de collaboration tous azimuts parfois au-delà des frontières historiques ou géographiques.



photo : Simon Galvin

La prise en considération des cinq territoires est essentielle pour mettre en place les nécessaires coopérations et solidarités. Cela veut dire qu'il faut impliquer les actrices et acteurs concernés dans les processus de décision.

Le Plan stratégique est un projet de développement global et transversal pour les territoires de la région. Si la brique de base de ces coopérations est le territoire, ces aires de coopération sont, avec les municipalités et les aires de coopération transrégionale, les principaux piliers de la mise en œuvre du projet du Plan stratégique de développement régional. Il s'agit d'une responsabilité importante pour l'avenir de la région qui suppose l'élaboration de stratégies de développement en adéquation et complémentarité à ces différents éléments.

Enfin, la vitalité des territoires doit s'inscrire au croisement de deux processus. D'une part la construction d'une solidarité régionale ; et d'autre part, le maintien d'une cohérence de développement, dont le palier régional doit à

la fois rester le garant et amorcer les grandes impulsions dans le respect des champs de compétence de chacun : sur le plan local, territorial et régional.

Introduction

Ce document constitue le troisième **Plan stratégique de développement de l'Abitibi-Témiscamingue** et a été adopté par le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus (CRÉ) le 15 mars 2007 pour la période 2007-2011.

L'ensemble des travaux réalisés par la CRÉ dans le cadre de l'opération de la planification stratégique a permis d'établir un certain nombre de constats et de défis que la région doit relever pour assurer son développement humain, social, culturel, environnemental et économique.

Cette démarche de planification aura permis de mobiliser un nombre important de personnes au sein des territoires au cours des derniers mois et de formuler les grands enjeux du développement de la région, de définir les priorités et les stratégies d'action pour y faire face. Le défi était de mettre en lumière les orientations et les principes qui apparaissent consensuels, convergents ou divergents, en vue de définir une lecture commune de l'Abitibi-Témiscamingue qui mise sur ses actifs et ses avantages distinctifs.

À la suite d'un appel général auprès des organismes et ministères en décembre 2005, la CRÉ a reçu une cinquantaine de plans d'action et de plans stratégiques locaux et régionaux, qui ont servi de base aux réflexions. Environ 2 000 personnes et organismes ont été consultés lors des activités (rencontres sectorielles, rencontres individuelles, groupes de discussion, Forum régional de concertation, rencontre publique, etc.). De ce nombre, près de 165 personnes ont participé à la tournée régionale de consultation, en plus d'une cinquantaine de mémoires qui ont permis d'enrichir le contenu du Plan stratégique.



Tournée régionale de consultation dans le cadre de la planification stratégique

Contexte

Rappelons que la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue vise à mobiliser, à concerter et à stimuler le développement humain, social, culturel, environnemental et économique de la région. La CRÉ doit contribuer à situer avantageusement la région au plan provincial, mais aussi l'organisme lui-même en tant qu'acteur du développement régional et interlocuteur privilégié auprès du gouvernement du Québec.

Pour ce faire, la CRÉ a le mandat d'établir un plan quinquennal de développement définissant, dans une perspective de développement durable, les objectifs généraux et particuliers de développement de la région. Elle tient compte, en priorité, de la participation des jeunes et des femmes à la vie démocratique de la région, selon les principes d'égalité et de parité, et se préoccupe des aînées et aînés ainsi que des personnes autochtones.

Application et limite

Il est important de rappeler que ce **Plan stratégique** est celui de la région et non celui de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue. L'objectif premier de cet exercice est de définir les priorités qui guideront la région dans son développement pour les cinq prochaines années. Toutes les actrices et tous les acteurs concernés auront à mettre à profit leurs ressources pour actualiser ces priorités. Une fois le Plan stratégique terminé, il deviendra un document de référence sur lequel pourront s'appuyer les différents partenaires, y compris la CRÉ, dans l'élaboration ou la mise à jour de leurs propres plans d'action.

Un **Plan d'action régional (PAR)** annuel soutient le Plan stratégique et présente les stratégies d'action, les partenaires, l'échéancier et les indicateurs d'évaluation. L'efficacité de ce plan d'action résidera dans la participation de tous les partenaires locaux, territoriaux et régionaux interpellés pour sa réalisation. Le PAR sera révisé chaque année par un comité et permettra ainsi de suivre et d'évaluer les progrès obtenus dans l'atteinte des objectifs et priorités du Plan stratégique de développement de l'Abitibi-Témiscamingue 2007-2011.

Tournée régionale de consultation dans le cadre de la planification stratégique



Définitions

Afin de bien comprendre les divers volets du Plan stratégique, il est important de connaître la terminologie retenue pour son élaboration.

- Axes : ce sont les grandes orientations que se donne la région, compte tenu de sa vision du développement.
- Priorités de développement : ce sont les objectifs de développement qui viennent soutenir les axes.
- Stratégies d'action : elles définissent comment les priorités de développement seront concrétisées et seront identifiées dans le Plan d'action régional (PAR).

Pour s'y retrouver : les composantes

- 1 Le **Plan stratégique de développement de l'Abitibi-Témiscamingue 2007-2011** comporte neuf sections. La première section présente l'introduction. À la fois brève et centrale, la deuxième section présente la vision de développement de l'Abitibi-Témiscamingue divisée en sept axes. Elle a été mise de l'avant par les intervenantes et les intervenants de la région. Un énoncé de principes y est également présenté. Chacune des sept sections suivantes porte sur l'un des sept axes de la vision. Ces derniers ont servi d'assises à la définition des priorités de développement qui viendront soutenir cette vision.
- 2 Un **feuillet** inséré dans la pochette présente l'ensemble des priorités et la vision.
- 3 Le **Plan d'action régional (PAR)** est ajouté à la pochette de présentation. Il regroupe sous forme de tableaux les stratégies d'actions et est divisé selon les axes et priorités de développement inclus dans le Plan stratégique de développement.
- 4 Finalement, vous trouverez à l'intérieur de la pochette tous les **portraits sectoriels** qui ont servi à l'analyse et à la description des thèmes abordés dans le cadre de la planification stratégique. Sauf avis contraire, les statistiques, chiffres et constats relevés dans le présent document proviennent des 26 portraits sectoriels produits par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue dans le cadre de cette planification stratégique et qui portent sur différents aspects de la région (économie, transport, éducation, ressources minières, forestières, etc.). Les portraits sont disponibles en version abrégée de quatre pages et en version intégrale dépassant souvent 75 pages sur le site Internet de l'Observatoire (www.observat.qc.ca).

Vision et énoncé de principes

Vision

La vision développée dans le **Plan stratégique de développement de l'Abitibi-Témiscamingue 2007-2011** est le fruit d'une réflexion collective orientée vers l'avenir. Cette démarche se veut le fil conducteur des actions à réaliser pour les vingt prochaines années. C'est en se posant la question suivante : « Dans quelle région voulons-nous vivre dans 20 ans? » et c'est sous le thème « Abitibi-Témiscamingue 2027 » que plusieurs intervenantes et intervenants impliqués dans le développement de leur milieu ainsi que sur la scène régionale ont travaillé ensemble à construire une vision commune, porteuse d'avenir. Vous trouverez, au début de chacun des axes, la vision s'y rapportant.

Pourquoi une vision sur 20 ans?

D'abord, parce qu'il est question de gérer le changement et le développement de l'Abitibi-Témiscamingue. Cela exige la capacité d'identifier et de gérer les tournants nécessaires pour répondre aux besoins de la région. Ensuite, pour gérer ces changements avec succès, il faut à la fois des objectifs clairs, une bonne planification et suffisamment de temps pour assurer une cohérence en matière de développement. Une stratégie à long terme permettra d'établir les buts communs pour l'ensemble de la communauté régionale et d'articuler tous les pans de responsabilité pour atteindre ces buts. Le développement d'une région est un travail de longue haleine, il faut avoir une vision à long terme pour assurer la cohérence souhaitée.



En 2027, Louis aura 25 ans...

Une vision partagée est vitale parce qu'elle permet de faire converger les efforts et qu'elle donne l'énergie nécessaire pour surmonter les difficultés. Son importance vient également du fait qu'elle représente un puissant facteur de motivation qui favorise l'engagement.

Ce Plan stratégique est donc la première étape d'un long travail qui se déroulera sur vingt ans. Il servira de point de départ pour la prochaine planification stratégique, permettant ainsi de maintenir le cap sur notre développement régional en fonction de notre vision. De plus, il facilitera la mise en place d'indicateurs d'évaluation qui permettront de mesurer les progrès accomplis.

Les 7 axes de la vision

L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE EN 2027, C'EST :

- 1. Une région accueillante, animée par une diversité de cultures et de talents.**
- 2. Une région où deux peuples cohabitent dans le partage et le respect du territoire.**
- 3. Une région solidaire et équitable, à l'écoute des besoins de ses citoyennes et citoyens.**
- 4. Une région curieuse, axée sur le savoir et ouverte sur le monde.**
- 5. Une région saine et responsable, soucieuse de son milieu naturel.**
- 6. Une région prospère, une économie basée sur la matière grise.**
- 7. Une région autonome, maîtresse de son destin et de son développement.**

Vision et énoncé de principes

Énoncé de principes

Un énoncé de principes est un ensemble d'intentions définissant et justifiant les buts à atteindre en fonction des considérations humaines, sociales, culturelles, environnementales et économiques. Ces intentions sont jugées essentielles à la poursuite et à l'atteinte des objectifs de développement de la région. Ces dernières ont conditionné la raison d'être des axes d'intervention et influenceront les façons de faire. Elles occupent ainsi une large place transversale au sein des sept axes d'intervention retenus et elles devront faire l'objet d'une attention constante de la part de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue ainsi que de ses partenaires.

CITOYENNES ET CITOYENS AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT : une vision où les générations s'enrichissent mutuellement

Les citoyennes et les citoyens sont au centre du développement de l'Abitibi-Témiscamingue. Ce dernier doit donc se réaliser en rendant possible la participation de l'ensemble des femmes et des hommes à ce développement, et ce, dans le respect des générations actuelles et futures.

JEUNESSE : notre plus grande richesse

Créer les conditions nécessaires pour permettre aux jeunes de prendre leur place dès le plus jeune âge est une condition primordiale dans le contexte de baisse démographique que vit la région depuis plusieurs années. Les jeunes d'aujourd'hui deviendront les leaders de demain.

FAMILLE : principale cellule du corps régional

Il faut mettre la famille au cœur de la collectivité régionale, tout comme elle est au cœur de chaque citoyenne et citoyen, pour construire autour d'elle une région aux valeurs fortes. Cela permettra une prise de conscience sur l'importance et les forces des familles, les défis auxquels elles sont confrontées ainsi que la diversité qui les caractérise aux plans structurel, démographique, économique, culturel, éducationnel et social.

ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES : notre façon de concevoir la justice sociale

Actualiser l'égalité entre les femmes et les hommes, aujourd'hui et pour l'avenir, devient une évidence puisque, en Abitibi-Témiscamingue, une personne sur deux est une femme.

AÎNÉS : une source incalculable de connaissances et de compétences

Le phénomène du vieillissement de la population en Abitibi-Témiscamingue est déjà perceptible, bien qu'il n'en soit qu'à ses débuts. On se doit dès maintenant de comprendre les aînés d'aujourd'hui tout en se préparant à répondre aux besoins de ceux de demain. Dans ce contexte, nul doute que la contribution et la participation des aînés au développement de la région prennent une toute nouvelle dimension.

AUTOCHTONES : nos complices du développement de la région

Travailler à une cohabitation harmonieuse et pacifique entre autochtones et allochtones de la région, dans le partage et le respect du territoire, est une condition essentielle pour assurer un développement équitable et une véritable cohésion sociale.

Lac-à-l'épaulé «Abitibi-Témiscamingue 2027»



Exercice de vision



photos : CRÉ

Vision et énoncé de principes



ÉDUCATION : principal moteur de notre vitalité sociale et économique

L'éducation constitue le pivot autour duquel s'articuleront toutes les actions que sont appelés à poser les citoyennes et citoyens pour développer leur région. L'Abitibi-Témiscamingue deviendra un milieu de vie axé sur le savoir où se développera une économie basée sur la matière grise, et ce, en construisant un tissu social riche et attrayant pour sa qualité de vie culturelle, sociale, scientifique et éducative.

QUALITÉ DE VIE : la toile de fond de nos interventions locales et régionales

La qualité de vie réfère à un milieu de vie attrayant, dynamique et stimulant où les membres de la communauté peuvent trouver plusieurs éléments essentiels à leur épanouissement. La qualité de vie est un cadre incontournable au développement d'une région. C'est sur la base de cette qualité de vie que les gens décident non seulement du lieu de leur enracinement, mais choisissent également de participer activement à son animation.

OCCUPATION DYNAMIQUE DU TERRITOIRE : préalable à notre développement à long terme

L'occupation dynamique du territoire, c'est l'enracinement de l'identité et de la diversité culturelle. C'est aussi le lieu d'affirmation d'une nature et de son environnement. Le territoire, c'est à la fois ce qui nous prolonge et ce qui nous façonne. C'est pourquoi nous croyons à une occupation dynamique du territoire et, comme collectivité, nous devons constamment nous en préoccuper, particulièrement en nous souciant des milieux ruraux.

DÉVELOPPEMENT DURABLE : une vision généreuse de l'occupation du territoire

La planification stratégique a davantage de chances de conduire au succès si elle repose sur une vision à long terme du développement durable, c'est-à-dire un « processus continu d'amélioration des conditions d'existence des populations actuelles qui ne compromettent pas la capacité des générations futures de faire de même et qui intègrent harmonieusement les dimensions environnementale, sociale et économique du développement¹ ».

INNOVATION : pour faire autrement

Aujourd'hui, l'innovation est devenue une absolue nécessité. Innover permet de se développer, de s'adapter, d'assurer sa pérennité et surtout de se mettre en valeur. Innover est possible dans n'importe quel secteur d'activité (ex. : innovation sociale, commerciale, culturelle, organisationnelle, etc.), mais cela s'effectue d'abord et avant tout au quotidien, par des améliorations continues.

DÉFI COLLECTIF DE LA CONCERTATION : moyen essentiel au développement

La mobilisation et la concertation des actrices et acteurs de la région autour d'objectifs et de projets communs de développement constituent des conditions essentielles pour assurer l'avancement du développement de l'Abitibi-Témiscamingue. Dans ce contexte, la concertation signifie écouter et accepter le point de vue de l'autre, agir avec respect envers autrui et choisir en fonction du bien-être collectif tout en créant un climat de confiance.

RÉGIONALISATION : le meilleur outil pour réaliser notre vision d'avenir

Avoir une plus grande autonomie de notre développement, par le biais de la régionalisation, est une condition essentielle à la poursuite de notre développement.

¹MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, *Document de consultation : Miser sur le développement durable : Pour une meilleure qualité de vie, Plan de développement durable du Québec*, novembre 2004, Québec, p. 17.

1

**Ariane Ouellet,
Artiste et
travailleuse culturelle**



AXE 1 Une région **accueillante**, animée par une diversité de **cultures** et de **talents**.

EN 2027... L'Abitibi-Témiscamingue se démarque au plan démographique. Elle réussit à maintenir et à **dynamiser sa population** par la rétention accrue des jeunes et l'augmentation d'immigrantes et immigrants motivés par une **qualité de vie sociale et culturelle**, des emplois stimulants ainsi qu'une offre de service répondant à leurs besoins. La culture est en effervescence. La région croît en ses artistes. Ils sont reconnus ici et à l'extérieur de ses frontières. Les jeunes sont fiers de leur région, ils y investissent leur énergie et leurs talents. Le savoir des aînés, la connaissance millénaire du territoire des Algonquines et Algonquins ainsi que la diversité culturelle des immigrantes et immigrants contribuent grandement au développement des compétences. La population forme une **riche mosaïque culturelle et humaine**.

1. L'APPARTENANCE ET L'IMAGE DU TERRITOIRE

Le sentiment d'appartenance est aujourd'hui au cœur de notre démarche de développement régional. « Le sentiment d'appartenance » devient un leitmotiv, puisque la reconnaissance de la valeur et des réalisations de la collectivité ainsi que l'établissement d'un sentiment de fierté et d'appartenance constituent des éléments essentiels à la participation des citoyennes et citoyens dans une communauté. Avant tout, il est nécessaire de susciter l'appropriation du sentiment de fierté chez la population régionale pour ensuite être en mesure d'accueillir les visiteuses et visiteurs et de leur transmettre notre passion.

Ce qui rend difficile, entre autres, le recrutement de la main-d'œuvre spécialisée, la venue d'immigrantes et d'immigrants, l'accueil pour toute nouvelle arrivante ou tout nouvel arrivant ainsi que l'intérêt des jeunes à choisir la région pour y vivre, c'est que l'Abitibi-Témiscamingue est méconnue à l'extérieur de ses frontières, et même à l'intérieur. Ses forces et ses avantages ne sont pas suffisamment mis en valeur. Des perceptions laissent encore croire que notre économie est exclusivement basée sur l'exploitation des richesses naturelles. Notre région n'est que trop souvent reconnue pour la qualité exceptionnelle de ses ressources fauniques, au grand bonheur des amatrices et amateurs de chasse et de pêche. L'Abitibi-Témiscamingue est beaucoup plus que cela. C'est un endroit où le capital humain et social est notoire et reconnu pour sa générosité et sa chaleur, son inventivité, sa créativité, son audace ainsi que pour son esprit combattant. L'histoire régionale est remplie d'exemples et témoigne bien du caractère distinctif de ses bâtisseuses et bâtisseurs des générations qui les ont suivis. Les possibilités de développement, la qualité de vie des citoyennes et des citoyens et la vitalité culturelle sont cependant peu ou pas connues et sont peu diffusées.

Il est tout de même important de mentionner le succès d'activités, telles que Place aux jeunes, qui favorisent le retour des jeunes dans la région, qui développent le sentiment d'appartenance et qui créent des partenariats avec le milieu. L'objectif est de faire en sorte que les jeunes aient un intérêt à revenir dans la région et d'aider les entreprises à recruter de la main-d'œuvre spécialisée.

PRIORITÉ 1.1 :

Développer une connaissance active dans le milieu concernant les atouts et le potentiel de la région.

PRIORITÉ 1.2 :

Promouvoir à l'extérieur de la région les forces et les avantages distinctifs de l'Abitibi-Témiscamingue.



Participants et participants de Place aux jeunes,
Rouyn-Noranda, 11^e édition (2007)

1

2. LES IMMIGRANTES ET LES IMMIGRANTS ET LES NOUVELLES ARRIVANTES ET LES NOUVEAUX ARRIVANTS

En 2001, les immigrantes et les immigrants résidant en Abitibi-Témiscamingue constituaient environ 1 % de la population; malheureusement, leur nombre est en régression. Sur le plan de l'emploi, c'est dans le secteur de la santé et des services sociaux ainsi que dans le secteur de l'enseignement que la population immigrante est la plus active, suivis des secteurs de la forêt, des mines et de l'agriculture. Les industries minière, forestière et agroalimentaire de même que l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) sont les principales portes d'entrée des immigrantes et immigrants depuis le début des années 1990, mais ces derniers s'y destinent à l'origine en nombre très restreint lorsqu'ils immigreront au Québec, soit une trentaine par année seulement, incluant les enfants. Plusieurs communautés sont déjà présentes sur les territoires. Elles proviennent, entre autres, des États-Unis, de la France, de l'Italie, de l'Allemagne, de la Belgique, de la Pologne, d'Haïti, de l'Algérie, du Royaume-Uni, de la Chine, du Pérou, de la Roumanie, du Portugal et de la Suisse.

Les termes « nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants » s'appliquent à toute personne s'établissant dans la région, particulièrement aux jeunes originaires de la région qui effectuent un retour après leurs études, ainsi que toutes les travailleuses et tous les travailleurs originaires d'ici ou d'ailleurs, accompagnés de leur famille, ou les personnes retraitées qui ont choisi comme lieu de résidence l'Abitibi-Témiscamingue.

La région doit offrir une gamme de services aux immigrantes et immigrants ainsi qu'aux nouvelles arrivantes et aux nouveaux arrivants. Ce soutien facilite un meilleur enracinement aux collectivités locales et régionales ainsi que leur insertion en emploi. Aujourd'hui, l'Abitibi-Témiscamingue espère intéresser davantage d'immigrantes, d'immigrants, de nouvelles arrivantes et de nouveaux arrivants, non seulement pour combler les besoins de main-d'œuvre, mais aussi pour enrichir le tissu communautaire de la région par leurs influences culturelles et sociales. Les défis sont de taille : assurer un processus d'insertion sociale et économique efficace, diminuer les points de mécontentement en ce qui a trait à la réticence à reconnaître les acquis scolaires et professionnels des immigrantes et des immigrants ainsi que déployer des efforts pour diminuer la peur de l'étranger, encore relativement présente.



Oswaldo Valeria, Professeur – Chercheur à la Chaire Industrielle
CRSNG-UQAT-UQAM en Aménagement forestier durable à
l'UQAT arrivé en région avec sa famille en juin 2003.

PRIORITÉ 2.1 :

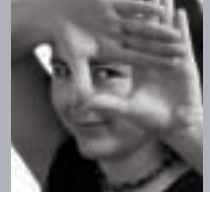
Viser à attirer davantage d'immigrantes et d'immigrants, de nouvelles arrivantes et de nouveaux arrivants, et favoriser un meilleur enracinement.

3. LES ARTS ET LA CULTURE

L'Abitibi-Témiscamingue se reconnaît comme une société de culture effervescente et accueillante. La culture est le ciment d'une communauté, elle contribue à son originalité et à son identité. Une culture vit, évolue et se développe. L'importance qu'on accorde à la culture et à la créativité indique le degré d'évolution et l'enracinement dans le milieu. L'Abitibi-Témiscamingue est de plus en plus reconnue pour sa vitalité culturelle. Il est important que cette richesse profite aux générations actuelles et futures, aux personnes qui choisiront de s'établir en Abitibi-Témiscamingue et à celles qui visiteront la région.

L'effervescence artistique et culturelle actuelle contribue grandement à retenir nos gens et devient ainsi un facteur déterminant d'attraction, tout en devenant un véhicule attrayant pour faciliter l'embauche d'une main-d'œuvre spécialisée provenant de l'extérieur de la région. Cette effervescence est un élément distinctif par rapport aux autres régions.

La jeunesse joue un rôle essentiel dans la vie culturelle de la région. Elle dynamise et occupe un espace important, à la fois en matière de création artistique et d'événements culturels et de consommation de biens culturels. Sa participation à la vie culturelle est une condition essentielle à la vitalité et à l'effervescence de la région.



En raison de la jeunesse relative des organismes artistiques et culturels, des artistes également, qui ont bâti les infrastructures et contribuent à la vitalité artistique et culturelle de la région, il est important de consolider ces organismes afin d'assurer la transmission des savoirs et l'intégration de la relève artistique.

L'accès à la culture pour tous et toutes doit être une priorité. L'équation est simple à nos yeux : culture égale

ouverture d'esprit, égale tolérance, égale démocratie. L'accès à la culture est donc nécessaire au bon fonctionnement d'une démocratie. Cela s'inculque très tôt, dès l'enfance, parce que, parmi les enfants d'aujourd'hui, se trouvent les penseuses et penseurs et les chefs de file de demain. Puisque les personnes âgées cumulent l'histoire collective si précieuse à préserver, il importe d'en assurer la transmission. Comme région, profitons du fait que nos bâtisseuses et bâtisseurs sont encore présents parmi nous pour bien s'approprier les pans importants de notre histoire.

Les artistes ont un rôle social incontournable. Par leurs œuvres, ils expriment les soucis, les craintes et les joies de la communauté. Les artistes agissent comme des « baromètres » indispensables à l'harmonie des sociétés. Il s'agit de favoriser l'émergence et le développement d'individus responsables, capables de jugements empreints de sagesse et de tolérance et capables d'agir comme citoyennes et citoyens, tout simplement.

Il est important de faire une distinction entre les pratiques artistiques amateur et professionnelle. D'une part, la pratique artistique amateur correspond à un besoin de loisirs d'une bonne partie de la population qui choisit de s'initier à l'expression artistique ou de pratiquer une discipline pour son bénéfice personnel. La plupart du temps, ces personnes gagnent leur vie à partir d'un emploi dans un autre secteur d'activité. Elles n'ont pas de formation artistique spécifique reconnue. D'autre part, la pratique artistique professionnelle se définit par la volonté qu'ont celles et ceux qui s'y adonnent de créer des œuvres originales, reflétant une maîtrise disciplinaire acquise par une formation ou une pratique assidue et reconnue par les pairs. Ces artistes tentent de gagner leur vie à partir de leur pratique. Ils ont besoin, particulièrement en arts de la scène, du soutien de travailleuses et travailleurs culturels professionnels pour organiser la production, la diffusion et la mise en marché de leurs œuvres. Les artistes professionnels ont une responsabilité sociale dans leur travail de création et une obligation de résultat et de performance afin d'être éligibles aux programmes de subvention ou autres sources de financement des divers paliers de gouvernement.

Il est essentiel de maintenir la pérennité du financement actuel, d'encourager les municipalités à soutenir la vie artistique dans leur milieu, de compléter et de mettre à jour le parc immobilier d'équipements culturels régional. Finalement, la région se doit de travailler à l'amélioration des conditions de pratique de ses artistes professionnels et de poursuivre ses efforts afin que la population de l'ensemble du territoire régional ait accès à des œuvres artistiques de qualité.

PRIORITÉ 3.1 :

Valoriser et renforcer la vitalité artistique et culturelle de la région.

PRIORITÉ 3.2 :

Soutenir les artistes professionnels en Abitibi-Témiscamingue.

PRIORITÉ 3.3 :

Favoriser la sensibilisation et l'éducation à l'art, particulièrement chez les jeunes et encourager la pratique culturelle de loisirs.

PRIORITÉ 3.4 :

Valoriser et préserver l'histoire et le patrimoine régional.

PRIORITÉ 3.5 :

Dans un contexte d'ouverture sur le monde, reconnaître et accompagner les bibliothèques comme étant des catalyseurs locaux et régionaux dans le domaine de la culture et de l'information.



4. L'INFORMATION ET LES COMMUNICATIONS

La prospérité d'une collectivité se mesure selon la qualité de vie de ses citoyennes et citoyens. Le développement de la région doit se réaliser en rendant possible la participation de l'ensemble de la population à ce développement. En ce sens, les moyens de communication et d'information sont très importants et doivent se développer en tenant compte des particularités des territoires et de leurs besoins.

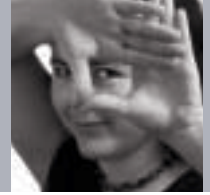
L'Abitibi-Témiscamingue doit favoriser les communications à l'intérieur de son territoire, mais aussi avec ses régions limitrophes (le Nord-du-Québec et le Nord-Est ontarien), tout en cherchant à s'ouvrir davantage à l'extérieur de ses frontières. La qualité et l'efficacité des moyens de communication deviennent des éléments décisifs pour la qualité de vie des citoyennes et citoyens. Les lacunes actuelles en matière de couverture médiatique régionale et extrarégionale sont préoccupantes. Par exemple, les impacts d'un réseau de communication contrôlé par des intérêts commerciaux extérieurs (où les sièges sociaux sont majoritairement situés dans la région de Montréal) révèlent souvent une lecture morcelée de la réalité régionale. Cela a des impacts sur la diffusion d'informations d'intérêt régional, sur la promotion des réalisations régionales et, par conséquent, sur le développement d'un sentiment d'appartenance. Un meilleur dynamisme de la région passe par une meilleure prise en charge de ses moyens d'information, contrôlés par des gens de la région.

Depuis les dernières années, l'Abitibi-Témiscamingue développe des relations et des liens stratégiques avec le Nord-du-Québec. La plupart des enjeux de l'actualité touchent donc à la fois les deux régions tant au sujet des mines, de la forêt, de l'agroalimentaire², que de l'enseignement et de la formation continue, du tourisme ou du milieu autochtone. Ces deux régions possèdent des affinités économiques et culturelles, des préoccupations et des identités semblables, mais elles sont constituées de populations qui sont peu rejointes par les médias actuels. De même, la proximité de l'Abitibi-Témiscamingue avec le Nord-Est ontarien crée des similitudes d'ordre économique (agricoles, forestières et du secteur minier), en plus des caractéristiques territoriales semblables qui se dessinent (le caractère rural des petites collectivités, le caractère périphérique, l'isolement par rapport aux grandes villes, les nombreuses collectivités francophones, etc.). L'Abitibi-Témiscamingue doit miser sur ces convergences pour développer des projets afin de favoriser une meilleure couverture médiatique.

Dans un autre ordre d'idées, en ce qui concerne les médias locaux et régionaux actuels, notons l'absence de lieux pour le débat public et l'éditorial, sauf sur le territoire du Témiscamingue. Ces derniers sont importants pour la démocratisation de l'information et permettent la prise de parole à propos des enjeux de l'actualité qui animent la vie régionale. Le débat public donne l'occasion d'interroger, de discuter, d'améliorer ou de valider un projet ou une idée, qu'il s'agisse d'une voie de contournement, d'un projet d'élevage porcin, d'un projet de développement immobilier, d'un nouveau plan d'urbanisme, etc. Les choix de développement local et régional doivent mobiliser la société civile. Dans ce contexte, la communication est un facteur essentiel à la compréhension, l'adhésion et la réussite des projets.

Finalement, la place des médias communautaires a considérablement augmenté dans les dernières années. Ces médias occupent les lieux et les espaces qui ont été délaissés par les grandes entreprises de communication, faute de profit. Ils occupent une place importante dans leur milieu par la diffusion d'informations locales relatives à la vie sociale, culturelle, économique et associative. Ces ressources réussissent à survivre grâce à l'implication de personnes bénévoles et à des subventions. La relève des employées et employés et des bénévoles est très difficile, sans parler des revenus publicitaires déficients. Le drame pour les médias communautaires est le suivant : les occasions de développement sont nombreuses et variées, mais le financement est anémique, mettant ainsi en péril leur pérennité. Ces ressources de proximité sont sous-utilisées par les organismes et ministères de la région.

²Pour les secteurs Villebois, Val-Paradis et Beaucanton.



PRIORITÉ 4.1 :

Favoriser une meilleure couverture médiatique ainsi qu'une meilleure connaissance des actualités de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-du-Québec et du Nord-Est ontarien.

PRIORITÉ 4.2 :

Doter la région d'un plan d'action pour le développement de l'action citoyenne.

PRIORITÉ 4.3 :

Favoriser les débats sur les enjeux locaux et régionaux.

PRIORITÉ 4.4 :

Définir l'apport des médias de proximité dans le développement local et régional.

PRIORITÉ 4.5 :

Assurer une meilleure connaissance des données socioéconomiques, des enjeux de la région et de ses territoires ainsi qu'en assurer une large diffusion.



photo : TV Témis

TV Témis



photo : Cyclopes



photo : CRÉ

Agentes de recherche et centre de documentation de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. L'organisme a pour mission de recenser et diffuser les études et les statistiques portant sur la région.

**Cécile Larivière,
citoyenne anishnabe**

2



AXE 2 Une région où **deux peuples** cohabitent dans le **partage** et le **respect du territoire**

EN 2027... En Abitibi-Témiscamingue, les collectivités autochtones et allochtones cohabitent et collaborent dans le **respect et l'écoute mutuels**. Les Algonquines et Algonquins, acteurs privilégiés et partenaires du développement, forment une **société saine et fière**, dans des communautés en santé, et jouissent d'une qualité de vie assurant un avenir prometteur aux générations futures. Ils ont des revenus décents et sont autonomes financièrement grâce à leur **implication dans le développement économique** de la région. Les jeunes sont formés et occupent des emplois valorisants. La région a trois langues d'usage reconnues : le français, l'algonquin et l'anglais. La langue et l'histoire du peuple algonquin sont enseignées dans plusieurs écoles de la région. La culture algonquine est très présente sur le territoire.

1. LES AUTOCHTONES : MAMAWI MIKOMOWITAN, TRAVAILLER ENSEMBLE

L'histoire récente de la région révèle que l'Abitibi-Témiscamingue s'est développée en tenant peu compte des populations autochtones locales. Un ensemble de facteurs y ont contribué, par exemple la Loi sur les Indiens, le regroupement des populations en réserves autochtones, la création des réserves à castors, etc. Ces facteurs ont eu pour conséquences un sous-développement et un appauvrissement majeurs de ces communautés.

Depuis les dix dernières années, plusieurs intervenantes et intervenants autochtones et allochtones de la scène régionale ont travaillé à conscientiser la population régionale aux réalités et aux enjeux auxquels les Algonquines et Algonquins sont confrontés. Plusieurs études et recherches ont traité de ce sujet. Nous constatons, entre autres, que les communautés algonquines de la région sont aux prises avec de graves problèmes sociaux, tels que la pauvreté, la détresse psychologique, le chômage chronique et la surpopulation dans les maisons. Aussi, ces communautés doivent composer avec une économie anémique, un faible taux de scolarisation, de qualification et de diplomation, en plus d'infrastructures qui ne répondent plus aux besoins de leurs populations.

Dans la description de la démographie autochtone, nous ne pouvons passer sous silence une tendance qui prend de l'ampleur : il s'agit de la migration des personnes provenant des communautés algonquines vers les villes. Ce phénomène se traduit par deux réalités dans le monde autochtone, c'est-à-dire : une population autochtone qui habite en milieu urbain et une autre qui vit dans les communautés. Toutes les deux vivent ainsi des réalités économiques et sociales très différentes.

Actuellement, plusieurs instances locales et régionales sont au fait de l'état de la situation des communautés algonquines. La communauté régionale reconnaît l'importance et la nécessité de travailler ensemble. Elle désire travailler dans le respect, en collaboration avec les membres des Premières Nations, à améliorer leurs conditions de vie et à supporter différents projets de développement. Le défi est de trouver un espace commun afin de mieux connaître la culture et les pratiques autochtones. Le facteur-clé dans ce processus : investir dans l'échange et la compréhension respective des réalités vécues.



Rencontre entre des Chefs Algonquins et des élus municipaux

2

Une région où **deux peuples** cohabitent dans le **partage** et le **respect du territoire**

Le travail est la pierre d'assise du niveau de vie. Compte tenu du déclin démographique régional, le maintien du niveau de vie doit, entre autres, passer par un contexte dynamique et favorable à l'emploi. Les populations autochtones connaissent une croissance démographique non négligeable. La communauté régionale doit tenir compte de ce potentiel de main-d'œuvre et ainsi travailler en étroite collaboration avec les communautés autochtones.

Le savoir autochtone constitue également une ressource sous-utilisée dans le processus du développement régional. Apprendre cette culture, en examinant d'abord ce que les communautés algonquines savent et possèdent, permet d'améliorer la compréhension de leurs conditions de vie locales et fournit un contexte favorable aux dialogues et aux projets conçus pour aider les communautés. Le partage entre les peuples peut également aider à améliorer la compréhension mutuelle.

La communauté régionale a tout intérêt à bénéficier des connaissances et des expertises des Algonquines et Algonquins. Tout ce partage permettra une meilleure collaboration pour un développement régional plus respectueux. Actuellement, ce travail de collaboration et de concertation se fait très lentement. Cela est dû notamment aux problèmes multiples que vivent les communautés, aux divers agendas politiques et aux difficultés associées au chevauchement de juridictions où les communautés ont à travailler avec plusieurs instances, rendant ainsi le travail des dossiers plus complexe.

Depuis les dernières années, la région a connu des migrations nouvelles, provenant des communautés crie et attikameks venues s'établir en Abitibi-Témiscamingue. Certes, l'achalandage croissant des Premières Nations dans les commerces et services est à considérer. Il faudra aussi tenir compte de l'arrivée de ces personnes dans la mobilisation et la concertation des projets actuels et futurs.



Winneway - Long Point First Nation

photo : Johanne Lacasse



photo : Justus Polson-Lahache



photo : Johanne Lacasse

PRIORITÉ 1.1 :

Créer des occasions pour construire des projets communs entre les Autochtones et les différentes instances allochtones de la communauté régionale.

PRIORITÉ 1.2 :

Soutenir l'accroissement de la diplomation, de la scolarisation et de la qualification des algonquines afin d'augmenter leur niveau d'autonomie.

PRIORITÉ 1.3 :

Favoriser le développement d'une stratégie d'intégration à l'emploi, particulièrement pour les jeunes, de manière à accroître le nombre d'emplois disponibles à l'intérieur et à l'extérieur des communautés.

PRIORITÉ 1.4 :

Appuyer le projet Wanaki concernant la construction d'un village pour la communauté de Kitcisakik.

PRIORITÉ 1.5 :

Développer la recherche et la connaissance sur le milieu algonquin.

**Rémy Mailloux,
Directeur général,
Ressource d'aide pour personnes
handicapées Abitibi-Témiscamingue
Nord-du-Québec**



AXE 3 Une région **solidaire et équitable**, à l'écoute des besoins de ses **citoyennes et citoyens**

EN 2027... L'Abitibi-Témiscamingue est une **région mobilisée, concertée et solidaire**. Elle compte sur son capital humain et social, favorise les lieux d'échanges et la mise en réseau des individus, des groupes, des secteurs d'activités, des communautés d'intérêt et des territoires tout en valorisant les différences. **L'humain et la qualité de vie** sont au centre du développement. Les effets de la pauvreté sont encadrés et contrôlés. Les femmes et les hommes jouissent des mêmes droits et possibilités dans toutes les sphères de la vie, en plus d'occuper de façon juste et équitable les lieux et les espaces décisionnels. Les petites communautés jouissent d'une gamme variée de **services de proximité**. Le transport collectif dessert les populations urbaines et rurales. La région a réussi le pari de développer un réseau de **services des plus innovateurs destinés aux familles**, répondant au principe qu'une société en santé doit offrir et disposer de services de qualité pour sa population dès le plus jeune âge. L'Abitibi-Témiscamingue insiste sur la santé, le bien-être et l'épanouissement des familles comme fondement essentiel du développement régional. Les problèmes de santé régressent grâce à un système de soins bien intégré, **axé sur la prévention et la promotion de la santé**. Les personnes de tous les âges et de toutes les conditions socioéconomiques bénéficient de lieux et de services conformes à leurs besoins. Des modèles d'animation qui favorisent le bien-être et le développement sont adoptés par bon nombre de communautés.

1. L'APPAUVRISSEMENT ET L'EXCLUSION SOCIALE

La première richesse d'une société est sans contredit les personnes qui la composent et qui, par leur participation, assurent le dynamisme nécessaire à son épanouissement. Sur le territoire, une emprise territoriale de la pauvreté est observée sous l'angle d'une précarisation et d'une fragilisation croissantes des milieux, principalement des collectivités mono-industrielles. Dans la région, certains groupes sociaux sont plus susceptibles que d'autres d'être touchés par l'appauvrissement. On pense notamment aux femmes, aux jeunes adultes, aux familles monoparentales (particulièrement celles qui sont dirigées par une femme) et aux enfants, aux personnes âgées, spécialement les femmes vivant seules, aux personnes immigrantes, ainsi qu'aux Autochtones.

La pauvreté conduit trop souvent à l'exclusion sociale. Cependant, pauvreté et exclusion ne sont pas synonymes. La pauvreté réfère à la privation de biens et besoins élémentaires, et l'exclusion au retrait du processus sociétal qui englobe tous les aspects entourant la situation d'un individu ou d'un groupe. La pauvreté économique contribue à une accentuation de la pauvreté sociale, éducationnelle et culturelle qui se traduit par l'inaccessibilité à jouer un rôle social valorisant, l'impossibilité d'exercer pleinement ses droits sociaux, l'aliénation par rapport au monde de la connaissance et de la culture, l'enfermement dans un système de rapports sociaux marqués par la résignation et le désespoir.

Afin de contrer le phénomène de l'appauvrissement et de l'exclusion, plusieurs moyens existent pour combler les besoins essentiels de ces populations et favoriser leur insertion à la vie sociale et économique. Les conditions de base pour une insertion sociale réussie passent notamment par l'accès au logement et à une saine alimentation, par l'éducation et l'insertion professionnelle. Le travail demeure l'élément de base essentiel pour contrer le phénomène de l'appauvrissement et maintenir un niveau de vie de qualité pour l'ensemble de la population régionale.

Le concept de ville inclusive est une avenue intéressante dans la façon d'aborder l'appauvrissement et l'exclusion sociale dans nos communautés. La ville inclusive est celle qui lutte contre la pauvreté et pour l'insertion (ou inclusion) de tous ses citoyennes et citoyens. L'inclusion a pour but de permettre à tous celles et ceux qui vivent



Marché populaire, Centre Bernard Hamel (2005)

3

dans une communauté de tirer parti des avantages et possibilités qu'elle offre sans aucune discrimination, tout en ayant l'occasion de participer activement au développement du milieu.

Il demeure toutefois essentiel d'être vigilant et proactif, car l'appauvrissement et l'exclusion sociale n'ont pas seulement des impacts négatifs sur la population qui en souffre directement, mais aussi sur la société dans son ensemble. Dans ce contexte, il est urgent et nécessaire de mobiliser et de concerter une plus grande part des intervenantes et intervenants locaux et régionaux pour agir sur les facteurs d'appauvrissement et d'exclusion sociale en Abitibi-Témiscamingue.

PRIORITÉ 1.1 :

Agir sur les facteurs d'appauvrissement et d'exclusion sociale.

PRIORITÉ 1.2

Travailler à réduire les préjugés à propos des personnes vivant en contexte d'appauvrissement et d'exclusion sociale.



photo : Julie Thibeault

2. LES FEMMES

Au cours des dernières décennies, la situation des femmes au Québec et en Abitibi-Témiscamingue a connu des changements. Leur égalité de droit est aujourd'hui reconnue dans les chartes et les législations. Ce changement a été effectué grâce aux actions menées par les citoyennes et les citoyens et grâce à la volonté politique des gouvernements d'agir en ce sens.

Si l'égalité de droit signifie, au regard des lois et des politiques, que les femmes et les hommes jouissent des mêmes droits et possibilités dans toutes les sphères de la vie, l'égalité de fait se définit dans un rapport de cohérence avec l'égalité de droit. Elle pose comme exigence des conditions sociales, économiques, politiques et culturelles égales pour les deux sexes.

Depuis la Révolution tranquille, des victoires et des progrès ont été enregistrés par les femmes, notamment en ce qui a trait aux changements de mentalités. Cependant, comme le démontre le document *Les conditions de vie des femmes en Abitibi-Témiscamingue*, mis à jour en 2004³, et le *Portrait des femmes* de l'Observatoire, force est de reconnaître qu'il existe toujours des écarts persistants entre les femmes et les hommes dans les conditions de vie et de travail. La Table des partenaires en condition de vie des femmes reconnaît l'existence de ces inégalités ainsi que la discrimination faite aux femmes dans la région. Contrer la discrimination serait la prémisse pour assurer l'amélioration des conditions de vie des femmes dans l'ensemble de la région, tout comme l'application d'une analyse différenciée selon les sexes (ADS).

PRIORITÉ 2.1 :

Assurer l'équité et atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes.

PRIORITÉ 2.2 :

Soutenir les initiatives visant à réduire toutes formes de violence envers les femmes, notamment au niveau des agressions à caractère sexuel ainsi que de la violence conjugale et familiale.

³CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Les conditions de vie des femmes en Abitibi-Témiscamingue*, Collection « Femmes et développement des régions », juin 2004.



3. LA FAMILLE

La famille représente le noyau social qui est l'unité de base des communautés. La richesse sociale, culturelle et économique d'une région dépend de la qualité de vie des familles. L'épanouissement des familles est donc essentiel au développement de l'Abitibi-Témiscamingue.

Aujourd'hui, la structure familiale n'est plus la même que celle qui prévalait voilà 30 ou 40 ans. Cette dernière a connu des transformations importantes. Nous devons maintenant parler d'une multitude de types de familles aux réalités diverses.

Les gens éprouvent le désir de s'accomplir professionnellement et d'avoir une carrière satisfaisant leurs aspirations, tout en pouvant être présents dans leur famille, cela tant auprès des enfants que des parents vieillissants. Or, une grande partie des parents qui tentent de concilier leur vie familiale avec leur situation professionnelle subissent énormément de pression ainsi que du stress dans leur milieu de travail et dans leur famille également. Dans ce contexte, la semaine de quatre jours apparaît de plus en plus attrayante. À cela s'ajoutent les préoccupations pour les parents qui souhaitent poursuivre leurs études. C'est pourquoi l'atteinte d'une véritable conciliation famille-travail-études est nécessaire à l'amélioration de la qualité de vie des citoyennes et citoyens de la région. Il ne faudrait pas non plus oublier les besoins particuliers des parents qui font le choix de demeurer à la maison, de la génération « sandwich » qui doit concilier jeunes enfants et parents âgés, ainsi que des travailleuses et travailleurs autonomes. La région devra être proactive dans la reconnaissance, la valorisation et la mise en place de mesures et services répondant aux nouvelles réalités familiales.



La famille

Promouvoir une vision régionale concertée pour la valorisation de la famille dans le développement de l'Abitibi-Témiscamingue est essentiel. La famille doit être valorisée et mieux soutenue en portant une attention particulière à l'accessibilité et à la qualité des ressources et des services, par exemple en développant des ressources alternatives pour les naissances, en aménageant des espaces d'allaitement et des tables à langer dans les lieux publics, en facilitant l'accès aux activités de loisirs, en offrant des services de garde à horaires atypiques, etc. Ces attentions permettraient ainsi aux familles d'exercer pleinement leur rôle et leurs responsabilités pour le bien-être de la collectivité.

PRIORITÉ 3.1 :

Valoriser les familles et améliorer leurs conditions de vie.

4. LA JEUNESSE

En Abitibi-Témiscamingue, l'accessibilité des jeunes à l'exercice d'une pleine citoyenneté constitue un enjeu. Les implications dans la vie sociale, culturelle et sportive, économique, politique, professionnelle et éducationnelle sont autant d'occasions qui permettent l'épanouissement et le développement de la jeunesse régionale. Il semble donc important de mettre de l'avant des actions permettant aux jeunes de mieux intégrer la société.

Il est vrai que la participation citoyenne est importante mais, au quotidien, un bon nombre de jeunes ont une réalité différente et parfois difficile. Ces derniers s'intégreront à la société par la reconnaissance de leurs compétences, par le biais d'un travail et le maintien de celui-ci, d'où l'importance de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes dans la région.

L'insertion des jeunes à la société est un défi d'autant plus important que leur poids démographique ne cesse de diminuer. À travers cette baisse démographique, c'est la capacité des jeunes à faire entendre leur voix et à influencer les choix de société qui sont en jeu. Un autre défi à ne pas négliger, et qui est toujours d'actualité, est de poursuivre les efforts afin de favoriser le retour des jeunes dans la région.



Jeunes au travail Desjardins,
Carrefour Jeunesse Emploi Abitibi-Ouest

En Abitibi-Témiscamingue, certaines possibilités d'emplois sont à la hausse, mais les revenus des jeunes ne semblent pas augmenter au même rythme que ceux des travailleurs (excluant les femmes) plus expérimentés. Ce phénomène se traduit par des emplois saisonniers, à temps partiel ou peu rémunérés, et par des possibilités réduites d'emplois à temps complet pour les moins de 25 ans.

De plus, les plus jeunes (spécialement chez les moins de 21 ans) vivent plusieurs problématiques, notamment en ce qui concerne leur santé, la grossesse à l'adolescence, les problèmes de consommation d'alcool et de drogues, la détresse psychologique, l'isolement et la violence dans les relations amoureuses, dont plusieurs deviennent de plus en plus lourdes. La sous-scolarisation et le décrochage scolaire (particulièrement chez les garçons) sont également préoccupants.

Malgré les difficultés vécues par la jeunesse depuis les dernières années, la région a fait des gains non négligeables. Il est important de souligner les avancées importantes en ce qui a trait à la mobilisation et la concertation, entre autres, les programmes de promotion de la santé et de prévention, de même que les initiatives favorisant l'implication et le développement de la jeunesse, par exemple : le Conseil territorial jeunesse de la Vallée-de-l'Or, le Mouvement de la relève Amos-Région, la création du Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue, la mise en place de nombreuses initiatives jeunesse financées par le Fonds régional d'investissement jeunesse, l'initiative Place aux jeunes et la mise en place d'agents de migration, l'émergence de plusieurs événements culturels portés par les jeunes, etc.

PRIORITÉ 4.1 :

Valoriser l'engagement et la participation citoyenne de la jeunesse en créant des conditions lui permettant de prendre sa place dans le développement local et régional.

PRIORITÉ 4.2 :

Améliorer l'offre de service en santé et services sociaux avec la participation des partenaires intersectoriels pour contrer la détresse psychologique chez les jeunes, notamment chez les Autochtones.

PRIORITÉ 4.3 :

Favoriser et supporter les initiatives pour le retour des jeunes dans la région.

PRIORITÉ 4.4 :

Soutenir les parcours alternatifs des jeunes favorisant leur participation à la société ainsi que l'accès à la diplomation.

PRIORITÉ 4.5 :

Encourager les organismes, les ministères, les institutions et les entreprises à prendre l'initiative de s'engager activement auprès des jeunes dans leurs actions, favorisant ainsi le développement du plein potentiel de la jeunesse.

5. LES PERSONNES ÂINÉES

L'évolution démographique indique une proportion croissante d'ainés et d'ainées, croissance qui se traduit en chiffres et proportions imposantes. L'Abitibi-Témiscamingue, caractérisée par la rapidité avec laquelle sa population vieillit, verra le groupe des aînées et aînés passer de 12 % à plus de 25 % de la population en 2026. Les personnes aînées ne représentent pas un bloc homogène. Le monde des personnes aînées est majoritairement féminin puisque les femmes représentent près de 49 % de la population totale alors qu'elles forment 56 %⁴ des 65 ans et plus. Unités

⁴STATISTIQUE CANADA, *Recensement 2001*.



d'hébergement et logements, loisirs, sécurité publique, aménagement des lieux publics, transport, infrastructures municipales, tous ces services doivent dès maintenant être adaptés dans la perspective des changements démographiques déjà en cours.

Les impacts du vieillissement pour une partie de la population, particulièrement pour les personnes de 75 ans et plus, sont majeurs, surtout chez les femmes : situation de veuvage et de solitude, prévalence globale de maladies, états d'incapacité, faibles revenus, etc. Ainsi, les infrastructures des services de la santé et des services sociaux sont de plus en plus sollicitées pour pallier les besoins de cette population vivant dans une bonne proportion sous le seuil de faible revenu et affectée par plusieurs problèmes de santé. Sur le plan socioéconomique, la consommation de biens et de services, la fréquentation d'équipements et d'infrastructures ainsi que la demande de transport et de logements sont en croissance sur les territoires. Les contraintes liées à la perte de mobilité et d'autonomie rejoignent sur ces aspects celles des personnes handicapées. Finalement, les personnes âgées peuvent aussi être victimes de violence, d'abus et de négligence.

Il ne faut pas oublier qu'une grande majorité des personnes âgées vivent à domicile et sont en bonne santé, malgré le vieillissement, et qu'elles ne seront jamais une charge pour la société. Nonobstant les problématiques identifiées précédemment, la contribution des personnes âgées à la collectivité mérite d'être soulignée et valorisée. Par contre, à ce jour, les personnes âgées sont confrontées au phénomène de l'âgisme. En effet, en sous-évaluant l'importance des contributions de ces dernières, on ignore qu'il existe encore bien des préjugés à leur sujet : elles seraient improductives et dépendantes. Il est temps de remettre ces stéréotypes en question.

Les personnes âgées viennent combler les lacunes auxquelles l'État ou le marché ne peuvent répondre, apportant un savoir précieux, des expériences et des réseaux profitables à de nombreuses organisations. Le bénévolat offre aux personnes âgées la possibilité de se rendre utiles, tout en demeurant productives et impliquées dans la société. Il donne ainsi l'occasion de mettre à profit leur savoir-faire, tout en rendant un grand service à la communauté. En plus de favoriser l'autonomie, la bonne santé et le bien-être, leur implication a une valeur économique considérable que l'on passe trop souvent sous silence.

De plus, les activités intergénérationnelles amènent les membres des différentes générations à interagir et à s'apprécier. Il importe donc de consolider les liens intergénérationnels et d'en tisser de nouveaux pour favoriser non seulement la santé des individus, mais aussi le bien-être de l'ensemble de la société.

Les défis pour la région liés à la situation démographique actuelle et future sont multiples. Compte tenu de l'augmentation constante de l'espérance de vie, le travail devrait pouvoir être envisagé selon le cycle complet de la vie et permettre des formules souples de temps partiel et d'interruption de carrière. Pour l'économie dans son ensemble, l'accroissement du taux d'emploi des travailleuses et travailleurs âgés est crucial pour soutenir la croissance économique. Au-delà de bonnes conditions économiques, des modalités spécifiques doivent prévaloir sur le marché du travail pour faciliter le prolongement de la durée de vie professionnelle. Les formules de retraite progressive et de travail à temps partiel sont des possibilités qui méritent davantage d'attention.



photo : Michel Lessard

Association des retraités âgés de l'Abitibi-Témiscamingue lors d'une randonnée au mont Chaudron.

PRIORITÉ 5.1 :

Favoriser une meilleure intégration des personnes âgées au développement local et régional.

PRIORITÉ 5.2 :

Améliorer l'offre d'hébergement afin de répondre aux besoins actuels et futurs des personnes âgées.

PRIORITÉ 5.3 :

Appuyer les initiatives visant à réduire l'isolement ainsi que toutes formes de violence et d'abus envers les personnes âgées.

PRIORITÉ 5.4 :

Reconnaître la contribution sociale et économique des personnes âgées dans la société régionale.

6. LES PERSONNES HANDICAPÉES

Selon le recensement de 2001, plus de 12 200 personnes vivent avec des incapacités dans la région, ce qui correspond à environ 8,5 % de l'ensemble de la population. L'Abitibi-Témiscamingue se démarque dans l'accessibilité des services dispensés aux personnes handicapées, et ce, grâce à la concertation et à la mobilisation des intervenantes et intervenants du réseau de la santé et du milieu communautaire régional. Les réseaux travaillent à répondre aux différents besoins des personnes handicapées, dont le nombre croît sans cesse, tout en suppléant au manque de soutien financier. Cette collaboration existe depuis plusieurs années et elle est le facteur déterminant qui assure une bonne offre des services tout en maximisant l'argent disponible pour la région.

Néanmoins, les personnes handicapées éprouvent des difficultés à se déplacer en raison de leur état, mais aussi en raison d'obstacles structurels (infrastructures non adaptées) et d'une offre de service en transport adapté qui varie géographiquement. Aussi, le manque de ressources spécialisées, entre autres en ergothérapie, a des conséquences non négligeables sur les services offerts dans la région. Les délais d'attente de certains services sont longs et freinent l'accessibilité à des installations adaptées pour ces personnes. Ces difficultés fragilisent l'insertion sociale, éducative et professionnelle et risquent d'entraîner l'isolement chez les personnes handicapées.

Un des défis auxquels la région aura à faire face pour les prochaines années pour améliorer la qualité de vie de la communauté est sans aucun doute la mobilité des personnes handicapées sur les territoires. Le dossier du transport adapté, du transport collectif en milieu rural, et de l'accès aux lieux publics doivent faire l'objet d'une meilleure attention. De plus, des efforts devront être déployés pour faciliter l'accessibilité au programme d'adaptation de domiciles, réduisant ainsi les délais d'attente.



Remise des deux chaises adaptées par le lieutenant-gouverneur Madame Lise Thibault

PRIORITÉ 6.1 :

Favoriser une meilleure intégration des personnes handicapées à la communauté.

7. LA SANTÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

L'état de santé de la population régionale représente une condition essentielle pour favoriser un développement dynamique et durable. La restructuration des centres de santé et de services sociaux est très avancée, et chaque territoire est à élaborer son projet clinique et organisationnel. La qualité de vie d'un milieu s'exprime, notamment, par les services qu'on y trouve. Dans certains secteurs, l'accessibilité à ces services est cependant préoccupante. Les centres de santé et de services sociaux multiplient les efforts pour développer des services de proximité. Le but est de favoriser l'accès aux services, mais également d'apporter une plus grande contribution du secteur de la santé au développement sain et durable des communautés.

Deux grands chantiers sont en cours, soit la révision des services en santé mentale par le renforcement de l'équipe de première ligne dans chaque territoire et l'intensification des services rendus à la jeunesse. Quant aux services jeunesse, il s'agit de mieux répondre aux demandes de détresse des jeunes et de leurs parents par une plus grande coopération entre les intervenantes et intervenants, une plus grande intensité de services et une intervention intersectorielle qui tienne compte des problèmes de dépendance et de santé mentale.

Certains problèmes frappent durement la région. Les plus criants sont le suicide, particulièrement chez les hommes, la détresse psychologique chez les jeunes ainsi que les maladies chroniques (ex. : cancers, maladies cardiovasculaires, diabète, etc.). Dans l'ensemble, sur le plan de la santé et sur le plan social, la région a toutefois fait des



progrès importants et non négligeables, par exemple en ce qui a trait à l'amélioration des programmes de travail de rue, de proximité et de corridor en milieu scolaire, et aux formules d'animation qui sont des conditions pour le succès du développement.



Il existe actuellement quatre groupes de médecine familiale (GMF) en Abitibi-Témiscamingue. Près de 40 000 personnes pourront être inscrites aux services de l'un de ces GMF au cours des trois prochaines années. La collaboration instaurée avec les centres de santé et de services sociaux permet d'améliorer l'offre de service à la population et assure une meilleure continuité des soins.

La région soutient la reconnaissance de la profession d'infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne. L'Abitibi-Témiscamingue est l'instigatrice du développement du projet, car il apparaît évident que ces infirmières sont les éléments-clés du rehaussement de l'accessibilité aux services médicaux dans la région.

Le réseau régional des services de santé et services sociaux travaille à mettre en place un programme structuré de lutte aux maladies chroniques. À la base, ce modèle a pour but d'instaurer des activités d'éducation et d'entraide visant à rendre les gens plus autonomes face à de multiples conditions courantes associées aux maladies chroniques. Avant tout, la lutte aux maladies chroniques passe par l'acquisition de saines habitudes de vie.

En ce qui a trait à l'action communautaire et l'action bénévole, celles-ci sont des outils d'éducation populaire, de développement de la citoyenneté et des collectivités. Il est indéniable que la région compte sur un secteur communautaire et bénévole ainsi que sur une vie associative des plus dynamiques. L'étendue des champs d'action et l'expertise de ses actrices et acteurs sont remarquables et contribuent grandement au mieux-être de la population. Même si son impact socioéconomique réel n'a pas été évalué depuis dix ans, le travail de terrain par les nombreux organismes à but non lucratif, souvent méconnus, œuvrant particulièrement dans le champ du développement social, mais également dans celui plus large du développement communautaire, est inestimable. Leur contribution est majeure sur les plans civique et préventif ainsi que pour l'amélioration de la qualité de vie dans la région (ex. : lutte à la pauvreté, aide alimentaire, transport collectif, éducation populaire, etc.). Finalement, malgré l'augmentation de la demande de services, le financement des organismes communautaires est stagnant depuis plusieurs années, fragilisant ainsi l'offre de service.

PRIORITÉ 7.1 :

Assurer l'accessibilité de l'ensemble de la population à une offre de service de santé et de services sociaux de qualité.

PRIORITÉ 7.2 :

Favoriser la prévention par l'acquisition de saines habitudes de vie.

PRIORITÉ 7.3 :

Reconnaître, encourager et soutenir le développement communautaire ainsi que les organismes d'action communautaire et bénévole.

8. LA RURALITÉ

Avec ses 65 000 km² et ses 93 collectivités rurales, l'Abitibi-Témiscamingue est l'une des plus vastes régions du Québec. On y compte moins de trois habitants au km² comparativement à six dans l'ensemble du Québec. Elle occupe le 3^e rang des régions les moins peuplées de la province. Environ 53 000 personnes habitent en milieu rural, soit plus du tiers de la population régionale (36 %) et la proportion de ruraux est trois fois plus importante ici qu'au Québec, faisant de la ruralité l'une des principales caractéristiques de la région.

Il est difficile de cerner la spécificité de la ruralité. Cette dernière est complexe, hétérogène et en constante évolution même si elle a su conserver certains éléments qui la distinguent. Aujourd'hui, la ruralité présente de nouveaux modes d'occupation de son territoire, que ce soit le développement de la villégiature à proximité des plans d'eau ou encore l'augmentation du développement périphérique. Le portrait de la ruralité s'est donc transformé au cours des dernières décennies. Nous ne pouvons plus lui attribuer une vocation exclusivement basée sur l'agriculture et la forêt.

La décroissance démographique des milieux ruraux plus éloignés des pôles urbains demeure préoccupante. De plus, sa population est moins scolarisée et toujours dépendante de l'exploitation des ressources naturelles. Il est essentiel que l'Abitibi-Témiscamingue accorde une importance capitale à la question de l'occupation et s'engage sans équivoque dans le développement rural de son territoire. L'animation du milieu et l'implication des jeunes sont des conditions nécessaires à la vitalité, au dynamisme et au développement de la ruralité. La proximité des services est essentielle à la survie des petites communautés. De même, il est impératif de soutenir la recherche et la diffusion des connaissances relatives à ces communautés.

La pertinence pour la région de faire et d'assumer ce choix est d'autant plus justifiée que le défi de la démographie est affaire de complémentarité entre le rural et l'urbain. De plus, cela exige une solidarité régionale face à la problématique de dévitalisation qui affecte toujours une partie de la ruralité et freine ainsi le développement de l'ensemble de la région. Ajoutons en terminant que, le 6 décembre 2006, le gouvernement provincial a adopté une nouvelle *Politique nationale de la ruralité* (PNR) offrant des outils que la région a tout avantage à exploiter.

PRIORITÉ 8.1 :

Accroître l'occupation dynamique du territoire en milieu rural.





9. LE TRANSPORT COLLECTIF

Le transport des personnes revêt une importance sociale et économique dans la région dans les corridors principaux, mais également dans ses ramifications à la grandeur du territoire régional. Plusieurs actrices et acteurs sociaux et municipaux conviennent que l'accès à des services de transport collectif est essentiel, car il permet de contrer l'isolement, de lutter contre la pauvreté et de donner accès à des services essentiels tout en favorisant l'occupation dynamique du territoire. En 2006, le gouvernement provincial mettait en place une *Politique nationale de la ruralité* (PNR) et, du même coup, le ministère des Transports mettait de l'avant un programme de transport collectif en milieu rural avec un budget de 10 millions de dollars sur cinq ans. Le transport collectif en milieu rural (TCR) utilise les services déjà existants (transport scolaire, transport adapté, transport en commun, etc.) en vue de donner un service là où il est inexistant. Dans un contexte de mobilité accrue, le TCR contribue à assurer un développement plus équitable des milieux ruraux et des villes de la région.

Le gouvernement du Québec a élaboré en juin 2006 une *Politique sur le transport collectif, Pour offrir de meilleurs choix aux citoyens*, qui vise à encourager toute forme de transport collectif, allant du transport en commun au transport adapté, au transport interurbain, etc. L'objectif d'offrir de meilleurs services aux citoyennes et aux citoyens s'inscrit parfaitement dans la politique de développement durable, car le transport collectif contribue à limiter les émissions de gaz à effet de serre. L'Abitibi-Témiscamingue désire s'inscrire dans la nouvelle politique en s'assurant que les mesures visent également à favoriser les régions comme la nôtre.

PRIORITÉ 9.1 :

Optimiser et mettre en commun, à l'échelle de la région, un réseau de transport collectif mettant à profit les différents modes de transport.

10. LE LOISIR ET LE SPORT

Le loisir constitue un outil de prévention en matière de santé physique et mentale, en plus d'être un outil de socialisation contribuant à réduire de façon significative l'isolement, la délinquance et l'appauvrissement du milieu. De la même façon, la pratique d'activités sportives procure des bienfaits considérables sur la santé et les comportements sociaux, notamment quant à la réussite scolaire. Le loisir et le sport sont aussi des instruments de solidarité et d'enracinement puisqu'ils renforcent l'esprit collectif et créent des liens dans la communauté.

La restauration des infrastructures communautaires et récréatives revitalise les milieux. En effet, l'accessibilité et l'état des infrastructures de loisir, de culture, de sport et de récréotourisme contribuent à la qualité de vie des citoyennes et des citoyens et créent une attraction pour ceux de l'extérieur.



Dans ce domaine, la région possède de nombreux actifs. Le monde municipal et scolaire, les organismes communautaires autonomes et le secteur privé investissent sur le plan local des ressources considérables dans le but d'assurer une pratique diversifiée de sport et de loisir. Les communautés bénéficient d'une concentration importante d'installations, d'équipements et d'espaces verts à proximité des villes dans la région. D'ailleurs, au cours des dernières années, plusieurs ententes ont été réalisées entre les municipalités et les commissions scolaires, lesquelles ont permis d'offrir des services à moindres coûts aux citoyennes et aux citoyens de la région.



Cependant, il existe une grande disparité d'accès au loisir et sport dans les petites communautés. La distribution inégale de revenus, la désuétude et le manque d'équipements dans certains cas sont quelques-unes des raisons de cet état de fait. Pour pallier à ces lacunes, il est nécessaire de développer une stratégie concertée et des mécanismes communs afin d'avoir l'heure juste sur l'état des équipements. Cette stratégie veillerait à améliorer l'accès, les modes de fonctionnement et les ressources tant sur les plans institutionnel, associatif et communautaire que privé.

L'Abitibi-Témiscamingue possède une vaste étendue de territoire à laquelle la population peut avoir accès pour des activités de plein air. Ces activités contribuent à améliorer la santé physique tout en offrant un ressourcement bénéfique pour celles et ceux qui les pratiquent.

Finalement, la région compte 6058 abris sommaires (camps de chasse) sur l'ensemble de son territoire. Ces abris comptent pour plus de la moitié de tous les abris du Québec.

Depuis les dernières années, l'utilisation de camps de chasse est devenue une activité familiale. Par le fait même, un plus grand nombre de personnes fréquentent ce type d'hébergement. Pour améliorer le confort des occupantes et occupants et mieux adapter l'environnement physique aux nouvelles réalités des pratiques de la chasse, de la pêche et des autres activités de plein air, l'augmentation de la superficie des abris devient nécessaire. Actuellement, la réglementation permet une superficie totale de 20 m² ce qui représente un espace habitable plutôt restreint.

PRIORITÉ 10.1 :

Offrir une meilleure accessibilité à la pratique du loisir, du sport et de l'activité physique à la grandeur du territoire pour toutes les clientèles afin d'améliorer la qualité de vie, la santé et lutter contre la sédentarité.

PRIORITÉ 10.2 :

Assurer le développement des divers types de pratique de loisir, du sport et de l'activité physique pour permettre l'épanouissement personnel et collectif de la communauté locale et régionale.

PRIORITÉ 10.3 :

Soutenir le développement du secteur du plein air en Abitibi-Témiscamingue.

Priorité 10.4 :

Appuyer les démarches entreprises afin d'augmenter la superficie d'un abri sommaire de 20 m² à 30 m².



11. L'ÉCONOMIE SOCIALE

Ces dernières années, l'économie sociale a connu un essor important en Abitibi-Témiscamingue. Que ce soit au plan des coopératives ou des organismes à but non lucratif, les entreprises d'économie sociale contribuent à renforcer le tissu social et économique tant urbain que rural par des services de proximité, des initiatives de mise en valeur des ressources du milieu et des entreprises permettant l'insertion en emploi, entre autres, des populations marginalisées. Ces entreprises, habituellement issues de la concertation et de la mobilisation de plusieurs partenaires dans leur milieu, sont bien placées pour repérer les nouveaux besoins des collectivités et y répondre de façon adéquate.

L'histoire de la région s'est développée à partir de plusieurs initiatives d'économie sociale, par exemple dans le secteur de la forêt, celui de l'agriculture, ou encore du développement du réseau des caisses populaires Desjardins. L'Abitibi-Témiscamingue a connu des expériences continues de coopération. Aujourd'hui, l'économie sociale tient une place importante sur l'échiquier du développement régional, que ce soit par les centres à la petite enfance, les coopératives forestières, les entreprises du milieu culturel, les entreprises en aide domestique, ou autres.

L'économie sociale fait partie intégrante de l'innovation sociale. Au-delà de la création d'emplois et de richesse orientée vers les besoins de la collectivité, on y trouve aussi des préoccupations visant le développement de pratiques innovantes, et ce, en faveur d'une meilleure responsabilisation des communautés locales. Sa participation à la vie économique est certes significative, mais sa contribution va au-delà de cet aspect. Elle apporte une culture originale à l'action économique, de nouveaux savoir-faire et une conception élargie de la création de la richesse. Agissant localement, l'économie sociale renforce la cohésion sociale, sans laquelle il n'y a pas de prospérité ni de sécurité.

Issue des communautés et des initiatives locales, l'économie sociale a besoin de la reconnaissance et du soutien des leaders politiques et économiques pour se développer. Elle contribue de façon significative à l'amélioration des conditions de vie des travailleuses et travailleurs ainsi que des milieux, tout en défendant des valeurs d'équité et de justice sociale.



photo : Table Entreprises d'économie sociale

Foire régionale de l'économie sociale,
Les Ateliers Manutex

PRIORITÉ 11.1 :

Favoriser la consolidation et le développement des entreprises en économie sociale.

**Karène Richer,
Conseillère aux affaires
électroniques,
Centre des technologies
de l'information et des
communications (CTIC)**



4

AXE 4 Une région **curieuse**, axée sur le **savoir** et **ouverte sur le monde**

EN 2027... L'Abitibi-Témiscamingue est une **région innovante et créatrice**, consciente de son potentiel. L'éducation et le savoir sont devenus les principaux moteurs de sa vitalité sociale et économique. L'ensemble de ses institutions d'enseignement offrent une **vaste gamme de programmes d'études et de recherche**, réduisant le décrochage scolaire, l'exode des jeunes et favorisant l'immigration. La région est un exemple d'inventivité, de créativité et d'originalité, elle encourage toutes les formes d'échanges sur les plans national et international. Ses institutions d'enseignement supérieur y développent et y importent de la matière grise et la transforment pour le bénéfice du développement régional et pour celui des collectivités. Son université est un élément-clé de la recherche et du **développement en haute technologie** à l'échelle mondiale. L'université autonome des Premières Nations forme ses propres étudiants, chercheurs et spécialistes qui contribuent largement au développement de la région.

1. LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS (TIC)

Les technologies de l'information et des communications (TIC) viennent renforcer deux tendances : la croissance et la fluidité des échanges. En particulier, elles favorisent les transmissions de connaissances qui constituent la pierre angulaire du secteur tertiaire. Il est incontestable que le développement des TIC présente un ensemble de possibilités pour l'Abitibi-Témiscamingue (télé médecine, enseignement à distance, centres d'appels, etc.). Les TIC pourraient réduire le « coût de transport » de l'information, qui est un facteur de production de plus en plus important.

La région est actuellement à déployer sur ses territoires un réseau de télécommunications rapide et efficace, et ce, en s'assurant du développement d'un réseau d'infrastructures de communication performant grâce au réseau à large bande. Dans ce contexte, une attention particulière doit être apportée aux petites collectivités dans la déserte du service.

Les télécommunications déficientes sur certains territoires ruraux ne permettent pas actuellement aux entreprises d'être compétitives et concurrentielles avec celles des milieux urbains. Cela rend les territoires ruraux moins attrayants face à la rétention des individus ou des entreprises. L'accessibilité à un réseau de communication rapide et efficace devient un enjeu stratégique pour le développement futur des territoires ruraux de même que pour l'Abitibi-Témiscamingue. C'est pourquoi des efforts seront consentis afin que les technologies à haute vitesse puissent rapidement couvrir l'ensemble des territoires.

Le défi des prochaines années pour l'ensemble de la région sera donc de rendre accessible ces technologies. De plus, des efforts seront nécessaires afin que la population régionale, les entreprises et les organismes soient en mesure de maîtriser l'utilisation des TIC et de mettre en place les mécanismes et les initiatives nécessaires à cette appropriation.



photo : CEFRIIO

Dîner-conférence « Développement de l'Abitibi-Témiscamingue : Comment Internet et les TIC peuvent y contribuer? » Lors du lancement du bureau du Centre francophone d'informatisation des organisations (CEFRIIO)

PRIORITÉ 1.1 :

Développer et assurer la connaissance des outils, des services et des applications possibles concernant les TIC afin d'identifier les perspectives de développement.

PRIORITÉ 1.2 :

Assurer la mise en œuvre de la phase II du projet à large bande.

PRIORITÉ 1.3 :

Travailler à améliorer la couverture permettant une meilleure réception du signal de téléphonie cellulaire sur l'ensemble du territoire régional.

2. L'INTERNATIONALISATION

L'Abitibi-Témiscamingue veut travailler à accroître sa compétitivité et son rayonnement sur le plan international pour assurer le développement de ses entreprises, de ses institutions d'enseignement ainsi que de sa population, tout en facilitant l'exportation de l'expertise régionale sur le plan international.

L'accroissement des échanges commerciaux mondiaux, la forte concurrence internationale, la nécessité grandissante d'offrir des produits de qualité et à valeur ajoutée, la rapidité des changements technologiques et leurs effets, ainsi que les procédés de production, obligent les organisations à soutenir le développement des capacités créatrices et innovatrices des personnes et des entreprises. Aujourd'hui, le dynamisme de l'économie régionale est étroitement lié à la scène internationale. La réalisation des défis, notamment en matière d'innovation et de développement des ressources humaines, va permettre, sans aucun doute, d'accroître le dynamisme de l'économie régionale et de contribuer à son rayonnement.

Le succès des différents événements internationaux (ex. : Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue, Festival de musique émergente de l'Abitibi-Témiscamingue, Festival International de Webdesign, Biennale internationale d'art miniature, Tour de l'Abitibi, Festival des guitares du monde, etc.) ainsi que les cohortes d'étudiantes et d'étudiants étrangers et les programmes d'échanges internationaux sont autant d'exemples concrets démontrant que la région s'inscrit dans le registre des activités et des événements ayant une vocation internationale ou de grande portée. S'ajoutent à cela les autres activités commerciales (Naturalia, missions commerciales à l'étranger, etc.) qu'effectuent de nombreuses entreprises régionales. Soulignons aussi la mobilité des gens de la région qui sont nombreux à parcourir les différents pays du monde à la recherche de nouvelles aventures culturelles et sociales. Nombreux également sont ceux et celles qui s'inscrivent dans des projets de coopération et de travail à l'étranger.



Festival International de Webdesign, UQAT

PRIORITÉ 2.1 :

Favoriser la concertation et la mobilisation des actrices et acteurs œuvrant à l'internationalisation en Abitibi-Témiscamingue.

PRIORITÉ 2.2 :

Renforcer et organiser la présence des actrices et acteurs ainsi que des organismes régionaux sur la scène internationale (ou dans les réseaux internationaux).



3. L'ÉDUCATION ET LA FORMATION, LE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE, L'INNOVATION, LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

Dans un monde de plus en plus axé sur le savoir, les enjeux liés à la scolarisation, à la formation et au développement de la main-d'œuvre ainsi qu'à l'innovation et à la recherche et développement sont des incontournables au développement régional. Ils génèrent de la richesse économique, sociale et culturelle. L'innovation et le développement technologique dans les entreprises passent également par une approche intégrée de la recherche fondamentale, de la recherche appliquée et de la mise à contribution du milieu.

Dans la région, les constats révèlent que :

- La population régionale dans son ensemble est moins scolarisée que la moyenne québécoise;
- Le taux de fréquentation des études supérieures chez les garçons est nettement inférieur à la moyenne québécoise;
- Le marché régional du travail se caractérise par des emplois demandant peu de qualifications ainsi que par des pénuries de main-d'œuvre spécialisée;
- La région est peu présente dans le domaine des hautes et moyennes technologies et rassemble une faible proportion d'emplois de savoir élevé.

L'Abitibi-Témiscamingue dispose néanmoins d'atouts en misant sur des institutions et des organisations engagées, entre autres :

- Le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) développent des formations spécialisées basées sur des créneaux et des besoins régionaux;
- Le réseau de commissions scolaires est bien intégré au milieu, avec un éventail d'institutions d'enseignement sur tout le territoire qui couvre tous les besoins de formation du préscolaire à la formation professionnelle, en passant par la formation générale des adultes, la formation à distance, ainsi que par le projet du Fonds régional en formation professionnelle (formation professionnelle sur roulettes);
- La concertation efficace et efficiente des trois ordres d'enseignement par sa table interordre en éducation, qui vise à développer une cohérence et une qualité dans l'offre de formation initiale et continue en Abitibi-Témiscamingue;
- Le Centre technologique des résidus industriels (CTRI) et le Centre d'aide au développement technologique (CADT).



L'une des particularités régionales en ce qui a trait à nos institutions supérieures, c'est qu'elles sont soutenues par des corporations d'enseignement supérieur dans chaque pôle urbain, ce qui est unique au Québec.

Les interventions dans la sphère éducative viseront principalement à valoriser, à promouvoir et à améliorer l'accessibilité à l'éducation. Compte tenu de la structure industrielle de la région, l'éducation secondaire et collégiale est tout aussi importante que la formation universitaire. De plus, l'augmentation de la scolarisation et la diversification de l'offre de formation seront à l'ordre du jour pour les prochaines années.

Un autre défi en éducation sera de rapprocher l'école de la communauté, notamment par des projets d'école communautaire qui permettent d'entretenir des liens entre l'école et la communauté en favorisant leur maintien dans le milieu. De même, des efforts devront être consentis pour valoriser et reconnaître les parcours alternatifs des jeunes en ce qui a trait à l'acquisition de connaissances et d'expériences de travail et de diplômes.

En ce qui concerne la formation générale dispensée au primaire et au secondaire, il est faux de croire que la réussite repose exclusivement sur la responsabilité de l'école. Il est essentiel de reconnaître comme société que l'intérêt pour le savoir et la réussite scolaire débute dès la petite enfance, dans le milieu familial. Sans le concours et le soutien du milieu familial, les possibilités de réussite sont grandement réduites.

En ce qui a trait à la formation de la main-d'œuvre, elle sera développée et intensifiée de façon à faire de l'insertion et du maintien à l'emploi une activité de croissance économique et de valorisation des individus et des communautés. Somme toute, les programmes de formation devront être développés en fonction des besoins anticipés de main-d'œuvre, allant même jusqu'à établir davantage de partenariats avec des institutions d'enseignement de l'extérieur de la région.

Finalement, l'application des connaissances par l'innovation, la recherche et le développement viendra profiter de manière concrète aux entreprises, aux communautés, de même qu'à l'ensemble de la région. Ceci implique que les prochaines années verront les entreprises davantage soutenues dans leurs activités de recherche et de développement par l'augmentation, entre autres, du maillage avec les établissements de formation, de recherche et de transfert technologique. De plus, la culture de l'innovation sera développée par diverses interventions structurantes. En 2006, l'innovation ne peut pas être traitée du seul point de vue des produits physiques et des procédés étant donné la forte compétition des pays en émergence, notamment pour les produits génériques. L'innovation-services et l'innovation-marché représentent des aspects tout aussi importants du système d'innovation de la région en plus des autres formes d'innovation telle l'innovation sociale. L'expertise ainsi développée dans la région doit être reconnue et des efforts devront être consentis pour la préserver dans le milieu.



L'ÉDUCATION ET LA FORMATION

PRIORITÉ 3.1 :

Valoriser la formation générale, professionnelle, technique et supérieure, adaptée aux réalités régionales et aux nouvelles réalités de la mondialisation.

PRIORITÉ 3.2 :

Poursuivre les efforts visant à soutenir la persévérance scolaire chez les jeunes, spécialement chez les garçons.

PRIORITÉ 3.3 :

Promouvoir et soutenir la reprise des études chez les adultes non diplômés.

PRIORITÉ 3.4 :

Promouvoir et soutenir la formation continue et la rendre plus accessible.

PRIORITÉ 3.5 :

Favoriser l'intégration des dimensions régionales et sociales dans le contenu pédagogique des établissements d'enseignement (écoles primaires, secondaires et professionnelles, cégep et université).



Laboratoire lyophilisateur,
Centre technologique des résidus industriels (CTRI)

LE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE

PRIORITÉ 3.6 :

Orienter la main-d'œuvre vers une formation adaptée aux besoins des entreprises et offrant de bonnes conditions d'emploi.

PRIORITÉ 3.7 :

Soutenir les initiatives visant à réduire les pénuries de main-d'œuvre afin de répondre plus rapidement aux besoins anticipés des entreprises.

PRIORITÉ 3.8 :

Favoriser le développement et la consolidation des entreprises en insertion sociale et professionnelle.

PRIORITÉ 3.9 :

Favoriser la diversification des choix de carrière des femmes en les soutenant dans leurs démarches entrepreneuriales ainsi que dans l'accès et leur maintien dans des emplois traditionnellement masculins.

PRIORITÉ 3.10 :

Soutenir le recrutement de main-d'œuvre à l'extérieur de l'Abitibi-Témiscamingue afin de répondre aux besoins de ressources humaines non-comblés dans la région.

L'INNOVATION, LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

PRIORITÉ 3.11 :

Assurer le développement et la présence des infrastructures et des organismes liés à la recherche, au développement et à l'innovation.

PRIORITÉ 3.12 :

Développer une culture forte de l'innovation dans la région.

PRIORITÉ 3.13 :

Soutenir la mise en place d'un système d'innovation propre à l'Abitibi-Témiscamingue.

PRIORITÉ 3.14 :

Accroître le maillage entre les entreprises et les établissements de formation, de recherche et de transfert technologique.

PRIORITÉ 3.15 :

Appuyer les entreprises dans leurs activités favorisant le développement des compétences managériales qui permettent une gestion stratégique de l'innovation.

Bruno Bussière,
Professeur,
titulaire de la Chaire de recherche du
Canada sur la Restauration des sites
miniers abandonnés et titulaire adjoint
de la Chaire industrielle CRSNG
Polytechnique-UQAT en Environnement
et gestion des rejets miniers.

5



AXE 5 Une région saine et responsable, soucieuse de son milieu naturel

EN 2027... L'Abitibi-Témiscamingue est la région la plus **verte et en santé** du Québec. Elle est une destination privilégiée pour celles et ceux qui veulent une vie en équilibre avec la nature. Elle a une vision claire et commune de l'occupation ainsi que de l'**utilisation respectueuse du territoire**. Reconnue pour l'intérêt qu'elle porte à son capital nature, sa forêt est valorisée autant à l'état naturel que transformé. L'exploitation primaire des ressources naturelles se fait selon leur capacité à se renouveler. La région gère ses ressources naturelles de façon intégrée. Les actions des citoyennes et citoyens, individuelles et corporatives, respectent l'intégrité des écosystèmes et de la biodiversité. Par la recherche et l'innovation, la région a développé une expertise qu'elle exporte partout dans le monde et qui fait d'elle un **chef de file en matière d'environnement** et de développement durable. L'environnement n'est plus une contrainte, mais une valeur économique. Ses sites dégradés sont réhabilités et les matières résiduelles sont récupérées et recyclées.

1. LA PROTECTION ET L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT NATUREL

La qualité de l'environnement est fondamentale au développement d'une région. Elle affecte non seulement les individus, mais influence directement la qualité de vie des communautés et les activités menées sur les territoires. Cette préoccupation vient transcender l'ensemble des axes de développement. Les défis liés à la protection et à la mise en valeur de l'environnement sont incontournables et doivent faire partie des facteurs qui influencent les décisions en matière de développement régional. Pour ce faire, le concept de développement durable doit orienter les choix, tant au plan environnemental, que social et économique.

L'Abitibi-Témiscamingue est une région peu peuplée dont l'économie est en bonne partie fondée sur l'exploitation des ressources naturelles. Dans ce contexte, il est difficile de mettre de l'avant les valeurs environnementales. Conséquemment, malgré les grands progrès réalisés depuis quelques années, la région est concernée par des enjeux environnementaux importants et spécifiques parmi lesquels on retrouve :

- la contamination de l'air, des sols et des eaux de surface et souterraines, d'origine industrielle, urbaine ou naturelle;
- l'aménagement forestier dans un contexte de forêts principalement publiques (rendement accru, écosystèmes forestiers exceptionnels, aires protégées, gestion intégrée, etc.);
- les défis concernant la restauration des sites miniers orphelins ainsi que la poursuite du financement lié à la recherche et développement dans ce domaine.



Une région saine et **responsable**, **soucieuse** de son **milieu naturel**

Par ailleurs, les changements climatiques sont devenus l'un des principaux défis environnementaux à l'échelle planétaire. L'Abitibi-Témiscamingue, comme d'autres régions des pays développés, contribue à ce phénomène en étant une importante région émettrice de gaz à effet de serre. Même si les plans gouvernementaux n'ont pas encore établi de cibles et de stratégies pour la région, il importe qu'elle ne soit pas à la remorque de ces initiatives et qu'elle entreprenne dès maintenant de faire sa part pour améliorer la situation.

Plusieurs enjeux de nature environnementale seront abordés et traités dans l'axe 6 « Une région prospère, une économie basée sur la matière grise », tandis que l'axe 5 « Une région saine et responsable, soucieuse de son milieu naturel » regroupe spécifiquement l'ensemble des priorités relatives à la protection de l'environnement dans le but d'améliorer la santé, la sécurité et le bien-être de la population, en plus des actions prévues afin de restaurer et de mettre en valeur l'environnement physique et naturel de l'Abitibi-Témiscamingue.



photo : Nathalie Dallaire

PRIORITÉ 1.1 :

Assurer une meilleure connaissance de l'environnement naturel régional.

PRIORITÉ 1.2 :

Protéger, restaurer et mettre en valeur l'environnement physique et naturel de la région afin de maintenir et d'améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des personnes.

PRIORITÉ 1.3 :

Favoriser la gestion intégrée de l'eau par bassin versant.

PRIORITÉ 1.4 :

Soutenir les initiatives permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre.



photo : Karie Gaudreau



photo : Simon Galvin



Henri Jacob
Écologiste et conseiller en aménagement écologique
depuis plus de 30 ans, président de l'Action boréale
de l'Abitibi-Témiscamingue

6

**Gino Trudel,
Directeur général,
LJL Mécanique inc.**



AXE 6 Une région prospère, une **économie** basée sur la **matière grise**

EN 2027... L'Abitibi-Témiscamingue valorise l'**exploitation des ressources naturelles**. La région a développé une expertise qu'elle exporte partout dans le monde et qui fait d'elle un chef de file mondial en matière d'innovation et dans ses façons de faire sur les plans **minier, forestier et en recherche scientifique**. Elle a rationalisé son développement en innovant dans ses méthodes, tant au plan industriel que des services, notamment par l'apport des nouvelles technologies et de l'innovation. La richesse de la région est mieux répartie et davantage de personnes travaillent à son épanouissement. **L'emploi est florissant**. La vitalité culturelle a favorisé l'implantation d'entreprises de technologies de pointe. La région a su se doter de mécanismes efficaces permettant d'assurer ses intérêts auprès des entreprises pour le bénéfice de la collectivité. L'entrepreneuriat local se porte bien. La région connaît un essor économique important grâce à ses entreprises et à ses institutions d'enseignement innovantes. Un secteur agroalimentaire bien intégré, adapté au territoire et diversifié nourrit la région et exporte ses surplus, dont quantité de **produits à valeur ajoutée** incluant les produits biologiques. L'industrie touristique, axée sur les gens, la culture, la nature et le plein air, accueille chaleureusement des **touristes de partout dans le monde**. Des partenariats de développement harmonieux sont conclus avec les régions périphériques.

Des éléments essentiels pour assurer le dynamisme de notre développement

Depuis les 40 dernières années, l'Abitibi-Témiscamingue a connu de grandes transformations en ce qui concerne ses structures économiques et industrielles. Une des raisons est que le marché du travail et l'économie régionale était, et est toujours, largement tributaire de l'évolution du secteur des ressources naturelles.

Auparavant, la plupart des travailleuses et travailleurs œuvraient dans les grandes entreprises de ressources naturelles et les services publics. La modernisation des usines, la désindustrialisation, la mondialisation des marchés et la tertiarisation de l'économie ont considérablement changé le portrait économique de la région.

D'une manière générale, la progression du développement économique à l'échelle de la région s'appuie sur des conditions structurelles et conjoncturelles largement imprévisibles et difficilement maîtrisables. Les cycles économiques s'expliquent principalement par deux types de facteurs. S'interfèrent d'abord des facteurs conjoncturels, tels qu'une variation de la demande, un choc pétrolier plus tenace que les autres, le prix de l'énergie, le taux de change et les prix des ressources naturelles. Ensuite, s'ajoutent des facteurs d'ordre structurel, par exemple la turbulence politique dans un pays compétiteur, les changements technologiques, les rationalisations dans les industries, l'épuisement des réserves minérales, la découverte de nouveaux gisements miniers, ou encore, l'appropriation de leviers économiques par la communauté régionale tels que certains fonds. Ces conditions sont largement reliées à la forte intégration de l'économie régionale au marché mondial fluctuant, dont les maîtres d'œuvre en compétition recherchent constamment des gains de productivité. L'avenir économique de la région est donc difficile à prévoir.

La mondialisation a deux conséquences principales. D'une part, l'ouverture des frontières à la libre circulation des marchandises a pour effet d'ouvrir de nouveaux débouchés pour les produits des entreprises régionales. D'autre part, la mondialisation expose les entreprises à une concurrence accrue venue du reste du monde, notamment pour le commerce relié à l'automobile et aux magasins à grandes surfaces.

Dans ce contexte, l'Abitibi-Témiscamingue devrait davantage miser sur le soutien et développement de l'emploi, l'entrepreneuriat, la commercialisation, les alliances stratégiques avec les régions limitrophes et le tourisme. Il ne faudrait pas oublier l'apport de l'économie sociale qui s'inscrit de plus en plus comme une actrice importante sur le plan économique régional. De plus, l'innovation et l'accès à l'expertise sont devenus des prémisses pour améliorer et soutenir le développement de l'économie régionale dans cette nouvelle ère économique marquée par la globalisation des marchés et du savoir.

1. LE SOUTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI

Le niveau de vie dépend notamment de la proportion de la population qui est en âge de travailler. Le vieillissement accéléré de la population fera en sorte que cette proportion commencera à diminuer dès 2008.

Pour maintenir, et préférablement accroître le niveau de vie régional, il faut donc compenser l'effet négatif du repli démographique par l'augmentation du taux d'emploi de la population en âge de travailler (notamment les personnes de 55-64 ans, les femmes, les Autochtones, les personnes défavorisées sur le plan de l'emploi) et de la productivité du travail (qui correspond à la valeur ajoutée par heure travaillée et qui dépend de plusieurs facteurs dont, le capital humain, le capital physique, la capacité d'innovation, financière et de gestion).

De plus, les changements à long terme de la structure économique en faveur d'activités à plus forte valeur ajoutée commandent une meilleure capacité d'adaptation de la part des entreprises et de la main-d'œuvre. Il faut éviter une augmentation simultanée, d'une part, du chômage associé au déclin de l'emploi des entreprises du secteur de l'économie traditionnelle et, d'autre part, des difficultés de recrutement de main-d'œuvre qualifiée dans les secteurs en croissance.

PRIORITÉ 1.1 :

Contribuer à l'amélioration de la productivité et de la capacité d'adaptation des entreprises aux changements.

2. L'ENTREPRENEURIAT

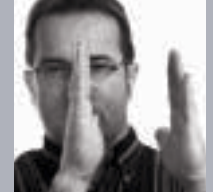
L'entrepreneuriat a contribué à façonner l'Abitibi-Témiscamingue d'aujourd'hui. Traditionnellement, c'étaient surtout les grandes entreprises qui occupaient la place principale dans l'économie régionale. Le pouvoir décisionnel dont elles bénéficiaient jadis est de moins en moins localisé ici, ce qui fait que la région perd graduellement un certain contrôle sur son développement économique.

La prospérité de la région est intimement liée à son dynamisme entrepreneurial. À ce chapitre, malgré les progrès enregistrés dans les dernières années, beaucoup d'efforts restent à faire. La région doit favoriser l'émergence de valeurs entrepreneuriales. D'où l'importance de poursuivre les efforts pour développer une culture entrepreneuriale forte, soutenue et valorisée. L'entrepreneuriat individuel et l'entrepreneuriat collectif constituent des voies privilégiées pour le faire et contribuera à l'augmentation de la richesse collective et de la qualité de vie.

L'Abitibi-Témiscamingue se trouvait devant les dernières positions, soit la Côte-Nord, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Saguenay-Lac-Saint-Jean, en ce qui concerne l'activité entrepreneuriale. On compterait donc une douzaine d'autres régions plus performantes que la nôtre à ce chapitre. L'activité entrepreneuriale varie selon l'âge des entrepreneurs et des entrepreneures. Les jeunes d'ici font preuve de deux fois plus de dynamisme que leurs



Inauguration de l'entreprise La Petite fleur, La Sarre



ainés. La région se positionne assez bien par rapport au Québec sur le plan de l'activité entrepreneuriale chez les 18-35 ans, leur taux étant similaire. Par ailleurs, malgré de nombreux services d'accompagnement au démarrage d'entreprises, la création d'entreprises demeure difficile pour certaines catégories de personnes, notamment pour les femmes, les entrepreneures et les entrepreneurs issus des communautés autochtones. L'Abitibi-Témiscamingue connaît, au même titre que les autres régions du Québec, des problèmes sérieux de relève.

Le gouvernement, ainsi que de nombreux partenaires régionaux, mettent actuellement en action des stratégies visant à relever les défis de l'entrepreneuriat en soutenant le développement de l'entrepreneuriat sous différents aspects, soit l'entrepreneuriat féminin, jeunesse, autochtone, social et collectif.

La concertation entre les principaux leaders de la région afin de créer une synergie devient un incontournable. Bien que des initiatives visant le développement des entreprises aient vu le jour, les efforts déployés doivent s'accroître notamment sur les plans techniques et financiers. L'éducation, le soutien à l'entrepreneuriat, l'investissement privé et public et la qualité des infrastructures jouent un rôle essentiel dans la création d'une économie régionale forte et diversifiée. Le développement de l'entrepreneuriat, sujet qui revient maintes fois dans les planifications, doit être intimement lié au concept de diversification. En stimulant la culture entrepreneuriale, en démarrant de nouvelles entreprises et en développant celles existantes, la région sera moins dépendante de l'exploitation de ses ressources naturelles.

PRIORITÉ 2.1 :

Assurer le développement d'une culture entrepreneuriale forte en Abitibi-Témiscamingue.

PRIORITÉ 2.2 :

Doter les entrepreneures et entrepreneurs ainsi que les entreprises de moyens permettant la mise en œuvre de leur projet d'affaires.

3. LA STRATÉGIE DE SOUTIEN À LA COMMERCIALISATION

Historiquement, la région s'est peu préoccupée du volet de la commercialisation. Cette dernière était assumée principalement par les entreprises qui exploitaient les ressources naturelles. Leurs réseaux de distribution et de vente se sont développés et structurés essentiellement à partir de leurs usines de transformation situées en périphérie des grandes villes au sud de la province. Actuellement, ces entreprises sont moins présentes dans le portrait régional. Les nouvelles PME se confrontent rapidement à la difficile tâche de commercialiser leurs produits et services. De même, compte tenu de la situation géographique de l'Abitibi-Témiscamingue, l'éloignement représente un obstacle de taille, en plus de la barrière linguistique qui devient une contrainte face au marché majoritairement anglophone. Les entreprises qui veulent développer le volet commercialisation seront confrontées au peu de ressources disponibles puisque la région n'a pas de base ni de culture de commercialisation. Les entreprises régionales sont excellentes pour produire, mais très peu pour vendre.

En Abitibi-Témiscamingue, une très forte proportion des nouveaux projets d'entreprises échouent lorsqu'il est temps de commercialiser leurs produits. Les PME sous-évaluent généralement les efforts et le financement nécessaires à la commercialisation d'un produit et considèrent cette fonction d'entreprise souvent comme secondaire. Les PME, lorsqu'elles se développent et arrivent à maturité, ne peuvent le faire sans envisager d'exporter leurs produits à l'extérieur de la région. La grande majorité d'entre elles n'ont peu ou pas les connaissances ni de ressources attirées à la commercialisation. Donc, la connaissance et la mise en application du potentiel de la commercialisation sont quasi inexistantes.

Le défi pour l'Abitibi-Témiscamingue est en fait d'introduire l'importance de la fonction commercialisation à toutes les entreprises et organismes de la région et, ensuite, de développer des ressources spécialisées sur le territoire. C'est pourquoi il est nécessaire de mettre de l'avant une stratégie régionale de commercialisation concertée

Une région prospère, une **économie** basée sur la **matière grise**

et intégrée, et ce, afin de permettre à l'ensemble de nos entreprises et de nos intervenantes et intervenants de bénéficier de formations et d'aide spécialisée pour les conseiller et les appuyer dans leurs démarches, tout en facilitant leur croissance ainsi que leur développement.

PRIORITÉ 3.1 :

Soutenir les initiatives permettant le développement d'une culture de commercialisation.

PRIORITÉ 3.2 :

Soutenir les initiatives de développement et de diversification des marchés pour les produits et services des entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue.

4. LES ALLIANCES STRATÉGIQUES

Nord-du-Québec

Depuis quelques années, l'Abitibi-Témiscamingue développe des relations et des liens stratégiques avec le Nord-du-Québec. Ces régions concluent des alliances et des maillages au plan économique, en formation, et de plus en plus sur le plan culturel. Il en est ainsi également dans le domaine du tourisme, de l'éducation et de la santé. L'Abitibi-Témiscamingue a également développé un grand nombre de relations d'affaires et culturelles avec les Cris du Nord-du-Québec. Plusieurs enjeux (ex. : mines, forêts, agroalimentaire, éducation, tourisme et autochtones) touchent les deux régions, en plus des affinités d'ordre culturel et économique.



Il faut noter, entre autres, que les ministères développent de plus en plus des directions régionales dans le Nord-du-Québec. Le réseau de transport est reconnu dans le réseau routier stratégique canadien. La Route 109, qui relie l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec, a été considérée comme faisant partie des « liaisons-clés » lors de l'examen du réseau routier national. De plus, la députation fédérale couvre les deux régions à la fois.

Développer en concertation avec le Nord-du-Québec une expertise et assurer une offre de service dans des secteurs qui compléteront ceux déjà offerts font dorénavant partie intégrante des préoccupations régionales.

PRIORITÉ 4.1 :

Entretenir et développer des liens et des partenariats stratégiques entre les deux régions.

PRIORITÉ 4.2 :

Développer et favoriser le transfert d'expertises complémentaires en concertation avec la région Nord-du-Québec.



Nord-Est ontarien

Entre l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-Est ontarien, la proximité géographique est un avantage. Il reste maintenant à développer des alliances stratégiques et favoriser l'éducation et la connaissance entre Québécoises, Québécois, Ontariennes, Ontariens et Autochtones.

Il existe déjà des échanges sur le plan économique, de la santé, en plus d'un fort potentiel du côté touristique, conjugués à des affinités culturelles qui permettraient un développement économique plus poussé. Lors de situations problématiques touchant les deux territoires, on a pu constater que les gens sont en mesure de mobiliser leur population et de s'associer (ex. : dossier des matières résiduelles de Toronto). Un bon exemple de collaboration sur le plan culturel est la Foire gourmande du Témiscamingue québécois et ontarien, qui a établi un partenariat

entre les deux provinces de façon remarquable. Par ailleurs, sur le plan de la formation, nous assistons de plus en plus à un transfert des expertises et des connaissances. L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) développe des alliances universitaires en partenariat avec l'Université de Guelph et l'Université Laurentienne de Sudbury en Ontario dans les secteurs de l'agroalimentaire et des mines. La formation universitaire auprès des Premières Nations et des Inuits à l'UQAT, qui s'étend dans le Nord-du-Québec depuis quelques années, pourrait atteindre les communautés du nord de l'Ontario.



Pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue, l'importance des relations et la connaissance des territoires ainsi que de leurs besoins sont des objectifs importants. C'est pourquoi il est essentiel de poursuivre le développement et la consolidation des échanges avec nos voisins afin d'améliorer la qualité de vie des populations concernées.

PRIORITÉ 4.3 :

Créer les conditions favorables pour le développement de partenariats entre les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-Est ontarien.

5. LE TOURISME

Au chapitre de son industrie touristique, la région se démarque de plus en plus. Comparativement aux autres régions, l'Abitibi-Témiscamingue a fait des gains considérables dans les dernières années. Les recettes touristiques sont passées de 54 M\$ en 2000 à 111 M\$ en 2004. La région a enregistré 441 000 visiteuses et visiteurs en 2000 tandis qu'en 2004, 646 000 personnes ont visité l'Abitibi-Témiscamingue⁵.

L'Abitibi-Témiscamingue est un immense territoire qui procure l'occasion de découvrir ses grands espaces naturels et humains et d'en apprécier les diverses facettes proposées au gré des saisons. Une présence autochtone millénaire bien vivante ajoute à l'expérience la découverte d'un monde aux traditions ancestrales.

Forte de ces atouts, la région dispose d'éléments distinctifs, tant naturels que culturels, qui en font une destination attrayante et sécuritaire. L'Abitibi-Témiscamingue s'impose comme un lieu touristique de plus en plus prisé qui ne peut qu'être profitable à l'ensemble des visiteuses et visiteurs ainsi qu'au mieux-être des citoyennes et citoyens.

Bien que l'activité touristique génère des retombées économiques dans le milieu, l'enrichissement n'est pas qu'économique. En effet, l'environnement, le paysage et la culture locale sont mis en valeur. Au fur et à mesure que le tourisme se développe, il faut améliorer les infrastructures pour gérer l'afflux des visiteuses et visiteurs. C'est ainsi qu'on améliore les aéroports, les routes et les marinas, et que des dizaines d'autres projets voient le jour.

⁵ASSOCIATION TOURISTIQUE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, *Plan stratégique de développement et de marketing 2007-2011*, juin 2006, p.2.

Une région prospère, une **économie** basée sur la **matière grise**

Le plus important est l'aspect humain de cette activité. Le tourisme enrichit l'esprit en faisant découvrir d'autres cultures, il sensibilise aux problèmes écologiques et sociaux, il permet de cultiver la gentillesse et la tolérance et réunit les familles pour les vacances. En créant des liens, le tourisme favorise la paix et la coopération entre les gens, tout en faisant découvrir la beauté et la richesse de la région et en créant également un sentiment de fierté.

L'Association touristique régionale de l'Abitibi-Témiscamingue (ATRAT) a fait un travail remarquable au cours des dernières années afin de doter la région d'une vision du tourisme porteuse d'avenir et de développement. C'est sous le slogan « Pour la qualité de vie du citoyen d'abord » que tout ce processus s'est opéré. La vision mise sur cinq piliers : le développement durable et harmonisé, la cohésion des territoires, la convergence des réalités, la rentabilité des organisations et la responsabilisation des citoyennes et des citoyens.

Les partenaires régionaux croient que les actions actuelles et futures de l'ATRAT permettront à la population de fréquenter davantage les différents sites et attraits de la région, de mieux se les approprier, pour ensuite devenir des ambassadrices et ambassadeurs pour la région.



PRIORITÉ 5.1 :

Valoriser auprès de la population régionale les atouts et les potentiels de l'Abitibi-Témiscamingue.

PRIORITÉ 5.2 :

Développer un tourisme durable et authentique pour les touristes, mais d'abord pour les citoyennes et citoyens.

PRIORITÉ 5.3 :

Intensifier les efforts visant l'amélioration de la qualité de l'offre dans le but d'augmenter la satisfaction de la clientèle.

PRIORITÉ 5.4 :

Augmenter le pouvoir d'attraction de la région en priorisant la consolidation et le développement des produits d'appel.

PRIORITÉ 5.5 :

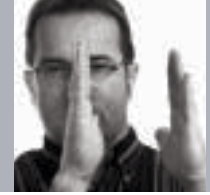
Se doter d'un positionnement touristique régional rassembleur.

PRIORITÉ 5.6 :

Promouvoir les produits d'appel régionaux.

PRIORITÉ 5.7 :

Mieux structurer l'offre de produits touristiques de façon à ce qu'ils soient faciles à commercialiser et plus attractifs.



6. LE RÉSEAU ROUTIER

Pour la région, la principale voie d'accès au territoire est sans contredit son réseau routier. La route représente un outil de développement économique important pour les entreprises de la région, notamment au plan des importations et des exportations. Dans une économie de « juste à temps », la rapidité de la livraison des marchandises est primordiale. Les entreprises dépendent également des intrants qui proviennent de l'extérieur de la région. Le développement du transport de marchandises ne doit cependant pas nuire à la sécurité des usagers et usagers de la route. D'où l'importance, pour l'Abitibi-Témiscamingue, d'améliorer et de consolider son réseau routier existant sur les plans de la qualité, de la sécurité et de fluidité.

La Route 117 constitue un outil majeur de développement pour la région, mais également pour le Nord-du-Québec et le Nord-Est ontarien. Cette route est un lien stratégique puisqu'elle fait partie du réseau de la transcanadienne et constitue le chemin le plus court entre Montréal et l'Ouest canadien. Elle est aussi l'itinéraire privilégié pour le transport hors norme compte tenu que le trajet par la région présente peu de contraintes. Comme région, nous avons tout intérêt à faire la promotion des avantages de la Route 117 comme réseau stratégique pour le commerce extérieur. De plus, il faudra accentuer davantage la concertation avec les partenaires de la région des Laurentides pour faciliter les travaux de réfection concernant les voies de contournement dans les localités de Labelle et de la Rivière Rouge. Cela permettrait d'améliorer notamment la fluidité du transport des biens et des personnes et de diminuer les délais d'attente dans ces localités.

La Route 101 est la seule route de transit autorisée par le ministère des Transports au Témiscamingue, alors qu'en Abitibi, le transit est réparti entre huit routes. Cette concentration de transport lourd au Témiscamingue provoque une détérioration accélérée de la surface de roulement et crée une problématique quant à la fluidité du trafic et la sécurité publique sur ce territoire.

PRIORITÉ 6.1 :

Maintenir et développer les infrastructures de transport sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

7. LA DESSERTE AÉRIENNE RÉGIONALE

La desserte aérienne régionale de l'Abitibi-Témiscamingue se fait essentiellement à partir de deux aéroports, celui de Rouyn-Noranda et celui de Val-d'Or. La question du transport aérien a toujours été prioritaire pour le développement économique de la région.

L'année 2005 a été témoin d'événements aux enjeux majeurs pour la région. En effet, décembre 2005 sonnait la fin de l'entente de 2,5 M\$ signée entre le gouvernement du Québec et Air Canada pour le maintien des services aériens régionaux. Une prolongation de cette entente a été acceptée par les parties jusqu'en juin 2006 pour permettre au gouvernement du Québec de poursuivre les travaux de concertation avec les régions concernées. Une vaste consultation des régions, impliquant les gens des milieux concernés par le transport aérien régional, a donc eu lieu. Cette démarche a permis de faire le point sur les problématiques des régions et de discuter des diverses options possibles afin de permettre au gouvernement de prendre la meilleure orientation possible pour améliorer la desserte aérienne régionale.

Le résultat de cette démarche n'a cependant pas conduit au renouvellement de l'entente. Le gouvernement a préféré affecter le 2,5 M\$ à la mise sur pied de programmes d'aide au transport aérien régional. Un comité formé par des gens des régions, suivra l'évolution du dossier en regard des nouvelles orientations du gouvernement du Québec. Air Canada Jazz participe au comité tout en essayant d'être davantage à l'écoute des besoins des régions.

L'utilisation de l'avion pour le transport de marchandises est de loin la plus coûteuse. Même si l'avion présente un avantage certain concernant la rapidité d'acheminement, les charges qu'il peut transporter deviennent rapidement un facteur limitatif. Ce mode de transport est utilisé, dans la région, pour le transport de passagères et passagers, le courrier, les marchandises à valeur élevée et les produits périssables. Il répond également aux besoins des secteurs minier et privé. Malgré son coût élevé, il demeure un mode de transport essentiel pour le développement socioéconomique de la région.

Finalement, des actions concrètes devront être posées pour améliorer l'image de la desserte aérienne de l'Abitibi-Témiscamingue auprès de la clientèle d'affaires et touristique de l'extérieur de la région.

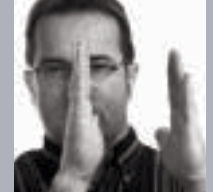
PRIORITÉ 7.1 :

Assurer une représentation des intérêts régionaux auprès des gouvernements et des compagnies aériennes.



photo : Service de l'aéroport, Ville de Rouyn-Noranda

Aéroport, ville de Rouyn-Noranda



8. LE TRANSPORT FERROVIAIRE

Depuis les dernières années, les infrastructures du réseau de chemins de fer régional se sont dégradées et se trouvent actuellement en piètre état. Peu d'investissements ont été dédiés à son entretien et à son amélioration depuis que la compagnie Canadian National (CN) a rétrocédé la ligne au Chemin de fer d'intérêt local (CFIL). Les services auprès de la population et des entreprises ont aussi perdu en qualité et plusieurs se plaignent de la lenteur du service et de la surfacturation. Le milieu régional des affaires s'inquiète de la situation.

Le transport de marchandises, le transport lourd ainsi que le transport des matières dangereuses se transfèrent de plus en plus vers le transport routier. Depuis les dernières années, l'abandon progressif du réseau ferroviaire engendre pourtant des conséquences directes en ce qui a trait à la qualité du réseau routier régional, accélérant ainsi sa dégradation et rendant la sécurité plus précaire. Un retour vers le transport ferroviaire, en ce qui concerne les marchandises lourdes et les matières dangereuses, pourrait permettre de soulager les routes de ce type de transport néfaste pour la sécurité et l'état des routes, et qui devient de moins en moins compétitif si l'on considère la variation des prix du carburant.

Une représentation des intérêts locaux est nécessaire afin de faire valoir l'importance du transport des marchandises dans la région pour obtenir une meilleure offre de service. La situation de monopole de l'ensemble du réseau ferroviaire devrait permettre d'offrir un service de qualité qui soit plus convivial et adapté. Ce service est de moins en moins utilisé. Il présente très peu de flexibilité et il existe peu de volonté pour l'ajuster à l'évolution de la clientèle de la région. Il devient de plus en plus urgent d'agir considérant que le transport ferroviaire sera capital pour le développement du créneau d'excellence des systèmes de construction en bois.

PRIORITÉ 8.1 :

Assurer une représentation des intérêts régionaux auprès des gouvernements et de l'entreprise ferroviaire.

PRIORITÉ 8.2 :

Évaluer la possibilité d'augmenter de façon importante l'utilisation du chemin de fer, principalement pour le transport de marchandises lourdes, et les avantages qui en résulteraient en réduction des émissions de gaz à effet de serre ainsi que sur les plans économique et social.



9. LA CIRCULATION DES VÉHICULES HORS ROUTE

L'Abitibi-Témiscamingue possède sur son territoire un vaste réseau de chemins forestiers et de sentiers récréatifs de tous les genres donnant accès aux endroits les plus isolés de la région. La pratique de diverses activités de plein air a engendré l'organisation et la mise en place de réseaux de sentiers balisés permettant d'avoir une plus grande mobilité sur le terrain. Qu'il soit question de loisir actif (ex. marche, vélo, ski de fond, raquettes, etc.) ou de loisir motorisé (ex. quad, motoneige, etc.), les conflits d'usage préoccupent les utilisatrices et les utilisateurs des sentiers récréatifs.

L'utilisation des véhicules hors route ne passe pas inaperçue. Le bruit, la pollution, l'érosion des sols, l'utilisation de certains sentiers réservés à d'autres fins et le passage sur des terrains privés sont autant d'inconvénients pour les résidentes et résidents vivant à proximité. Toutefois, en raison de la popularité grandissante des quads et des

photo : Hélène Landry

motoneiges sur le territoire, ces loisirs sont devenus, au cours des dernières années, des activités économiques et touristiques importantes pour la région. La pratique récréotouristique de la motoneige durant la saison 2004-2005 a entraîné des dépenses de l'ordre de 27 M\$ en Abitibi-Témiscamingue. Pour sa part, le quad a engendré 9 M\$. L'ensemble des dépenses attribuables à ces deux activités est donc de 36 M\$.

La planification du développement des sentiers de manière concertée et coordonnée, avec la participation de toutes les utilisatrices et tous les utilisateurs du territoire, devient essentielle afin de réduire les conflits d'usage. Dans cette démarche, il faudra tenir compte des principes du développement durable ainsi que des besoins de la population.

PRIORITÉ 9.1 :

Favoriser la cohabitation harmonieuse entre les différentes utilisatrices et utilisateurs sur l'ensemble du territoire.

10. LA MAXIMISATION DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Les projets majeurs en Abitibi-Témiscamingue ainsi que dans les régions limitrophes sont essentiels, car ils engendrent d'importantes retombées sociales et économiques pour la région. En effet, les promotrices et promoteurs de chantiers hydroélectriques, miniers, forestiers ou autres offrent des possibilités d'emploi aux travailleuses et travailleurs, ainsi qu'aux entrepreneures et entrepreneurs de la région, en plus de leur permettre d'accroître leurs champs d'expertises et de compétences.

Afin que la région bénéficie au maximum des retombées économiques des projets majeurs, il est primordial qu'elle établisse des partenariats avec l'ensemble des individus concernés par les enjeux du développement économique et qu'elle développe et actualise des outils permettant de connaître précisément les projets majeurs en cours, tout en expliquant les façons par lesquelles les travailleuses et travailleurs, les entrepreneures et entrepreneurs peuvent participer aux différents travaux d'envergure réalisés.

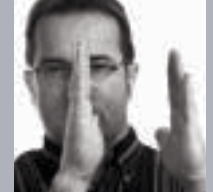
En ce sens, l'Abitibi-Témiscamingue via certains comités et organisations soutient les comités et organisations qui travaillent afin d'optimiser les retombées économiques régionales. Les actrices et acteurs de la région croient que les projets majeurs engendrent des répercussions considérables et positives sur l'ensemble de la population régionale, dans la mesure où ces projets respectent le principe du développement durable et où les impacts sociaux et environnementaux sont minimisés.



Le site du barrage et de l'évacuateur de crues de l'Eastmain-1

PRIORITÉ 10.1 :

Soutenir les initiatives permettant de maximiser les retombées régionales sociales et économiques des projets majeurs.



Une exploitation durable des ressources naturelles et des activités en découlant

En Abitibi-Témiscamingue, la nature domine le paysage et conditionne directement la vie des populations. Les ressources naturelles imposent ici leur présence de plusieurs façons. Elles font l'objet d'une diversité d'utilisations et d'usages complémentaires. Qu'il s'agisse des forêts boréales ou mixtes, de la faille de Cadillac, de la multitude de lacs et rivières, des eskers et des terres riches pour l'agriculture, toutes ces ressources font partie intégrante de la vie des citoyennes et citoyens. C'est près de 25 % de la population active régionale qui vit avec un emploi lié directement au secteur des ressources naturelles.

Ce contexte fait en sorte que la mise en valeur et la pérennité des ressources naturelles se situent à la base même du développement de la région. Les attentes sont grandes, mais justifient à elles seules de viser l'excellence dans leur gestion. La nécessité de prendre en compte les préoccupations en matière de développement durable est incontournable. Le défi de l'excellence oblige à relever la barre des attentes et à aspirer devenir un lieu de référence national et mondial en matière de protection et d'utilisation des ressources naturelles.

À cet effet, l'Abitibi-Témiscamingue travaille depuis 2002 au développement de quatre créneaux d'excellence dans le cadre du projet ACCORD, soit :

- Techno-mines souterraines
- Systèmes de construction en bois
- Bœuf à l'herbe
- Valorisation des ressources hydriques

Le projet ACCORD a donné à la région l'occasion de développer ce qu'elle fait ou ce qu'elle pourrait faire de mieux. Il permet de miser sur l'excellence et de placer les économies régionales dans un contexte international en leur donnant les moyens de compétitionner avec les meilleurs. L'Abitibi-Témiscamingue doit trouver sa place dans cette économie du savoir. Elle en possède les atouts requis. Il lui faut cependant développer les moyens de s'y installer de façon stable, durable et d'y prospérer. Pour ce faire, la région doit devenir une véritable société du savoir, c'est-à-dire une société où l'ensemble des citoyennes et citoyens de tous les territoires participent à cette économie et bénéficient de ses retombées économiques et sociales. L'identification des quatre créneaux d'excellence et leur mise en œuvre favorisent le dynamisme de la région et permettent à l'Abitibi-Témiscamingue de se positionner sur la scène nationale et internationale et, à long terme, contribuera à sa notoriété.

11. LES USAGES MULTIPLES DU TERRITOIRE

Au cours des dernières années, les individus ont pris conscience de l'interdépendance étroite qui existe entre les activités humaines, l'environnement naturel et l'exploitation des ressources naturelles. Qu'il s'agisse de l'exploitation, de l'utilisation, de l'accès au territoire, de sa fréquentation ou encore de son aménagement, la question des usages multiples met en lumière la complexité de la conciliation et de la concertation compte tenu des enjeux qui sont en opposition entre les différentes parties en cause. La question des conflits d'usage est déterminante pour le développement futur de la région.

La source majeure des difficultés vient du fait que l'on travaille à partir d'une série de lois, règles et normes nationales, par secteur d'activité. Même si la région dispose de directions régionales de ministères, celles-ci doivent appliquer leurs normes et leurs procédures et ont peu de latitude pour harmoniser le tout dans un projet cohérent. Une partie de la solution se trouve dans le projet de régionalisation qui, par exemple, pourrait consister à confier aux directions régionales et aux territoires des pouvoirs plus étendus sur la gestion des ressources. Ces nouveaux pouvoirs devraient agir dans le cadre des politiques provinciales et en respect avec les schémas d'aménagement et de développement des MRC.



Ce constat s'avère d'autant plus évident et crucial que des menaces nouvelles se pointent à l'horizon. Qu'il s'agisse de la dégradation de la biodiversité, de la déforestation du territoire ou encore du réchauffement du climat, ces derniers sont les résultats de la limite de l'environnement à absorber les impacts de l'activité humaine. Ces questions sollicitent la capacité à identifier et à proposer des façons de faire différentes et innovantes. Il ne s'agit pas simplement de juxtaposer des disciplines ni d'en privilégier une au dépens des autres, mais il s'agit bien d'inventer un mode de fonctionnement efficace, dynamique et nouveau, respectueux des principes du développement durable.

PRIORITÉ 11.1 :

Développer de nouveaux modes de concertation des actrices et acteurs pour assurer le développement harmonieux du territoire.

12. LES RESSOURCES FORESTIÈRES

Par ressources forestières, on entend l'ensemble des ressources que recèle le territoire forestier, les multiples usages et les relations diverses qu'entretiennent les utilisatrices et utilisateurs avec le milieu forestier. Les trois composantes du développement durable - environnemental, social et économique - sont au cœur de la démarche de mise en valeur des ressources forestières de la région, qui doit devenir un modèle en la matière.

Pour ce faire, la population régionale doit se donner une vision commune et identifier les défis et les objectifs à prioriser régionalement en lien avec le milieu forestier. En effet, pour assurer l'avenir de ce secteur et permettre l'amélioration de la qualité de vie dans la région, le développement forestier régional devra être pris en charge par la population, les travailleuses et travailleurs et l'ensemble des intervenantes et intervenants préoccupés par la forêt.

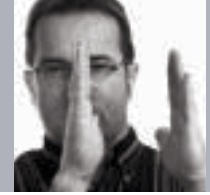
Les choix devront s'opérer selon une vision qui reconnaît que la forêt est un écosystème complexe et diversifié, qui mise sur un environnement considéré comme une richesse, une philosophie axée sur la sylviculture et l'augmentation de la productivité prudente et optimale, une foresterie de proximité, une économie centrée sur les produits à haute valeur ajoutée, une foresterie qui tient compte de l'ensemble des utilisatrices et utilisateurs, et enfin, sur une foresterie responsable, imputable et rentable.

En ce sens, il est essentiel d'approfondir notre connaissance de l'environnement forestier régional et de ses multiples ressources. Plus encore, il est nécessaire de procéder à l'examen et à l'évaluation du mode de gestion des forêts de façon à identifier des méthodes adaptées aux réalités régionales. Finalement, la région devra développer et promouvoir des approches qui seront innovatrices et qui respecteront les assises du développement durable. Ces approches devront considérer les besoins spécifiques des habitantes et habitants de son territoire, comme c'est le cas pour les communautés autochtones.

Il faut dire que les enjeux sont grands dans le secteur forestier à l'heure actuelle. Depuis 2005, l'industrie forestière régionale et québécoise traverse une crise structurelle sans précédent. Les difficultés auxquelles sont confrontées les entreprises œuvrant dans ce secteur sont attribuées à une multitude de facteurs : le prix de la matière ligneuse qui est la plus chère en Amérique du Nord, les coûts de transport qui ont grimpé avec la hausse du prix du carburant, le manque de vigueur du dollar canadien par rapport à son vis-à-vis américain qui nuit aux exportations vers les États-Unis, les contrecoups du conflit du bois d'œuvre, la compétition à l'échelle internationale qui est de plus en plus féroce (mondialisation), la matière première qui se fait moins disponible et le coût de l'énergie qui ne cesse de grimper. Tous ces éléments se conjuguent pour se traduire par des fermetures d'usines, annonçant ainsi une importante reconversion industrielle du secteur. La crise touche également plusieurs communautés de la



photo - AFAT



région et particulièrement les communautés monoindustrielles. En effet, les fermetures d'usines contribuent directement à l'appauvrissement du milieu, mettant ainsi en péril la survie de plusieurs communautés.

Au-delà de la tempête qui secoue l'industrie forestière, la mise en valeur de la forêt privée devient plus qu'essentielle. Des efforts devront être consentis à court, moyen et long terme pour favoriser le développement dans ce secteur dont le potentiel multiresources est sous-utilisé. Il sera important à ce titre d'effectuer un travail de sensibilisation auprès des propriétaires privés.

Les 2^e et 3^e transformations du bois sont souvent évoquées comme une voie à explorer pour faire face à la situation actuelle dans le secteur forestier. Dans cette optique, la démarche régionale ACCORD a permis d'identifier et de donner priorité au développement du créneau d'excellence des systèmes de construction en bois. Le développement et la rétention de l'expertise des intervenantes et intervenants œuvrant dans l'industrie forestière et les organismes de recherche et développement (avec la participation de la Chaire de recherche du Canada sur la valorisation, la caractérisation et la transformation du bois notamment) ainsi que celle des autres actrices et acteurs régionaux seront déterminantes dans le développement de ce créneau et la réalisation de projets novateurs.

Par ailleurs, si la région dispose d'actifs concurrentiels importants, elle se distingue particulièrement au niveau des ressources en recherche et enseignement dont elle profite et sur lesquelles elle devra miser davantage dans l'avenir. En effet, la région a développé une grande expertise en matière de foresterie, expertise qui peut prétendre aujourd'hui à un rayonnement tant provincial qu'international. En plus de chercheuses et chercheurs reconnus et de programmes de formation à la maîtrise et au doctorat (et bientôt au baccalauréat), l'UQAT dispose de plusieurs chaires de recherche et groupes importants. La région profite également des activités d'autres organismes qui œuvrent dans ce secteur. C'est le cas notamment du Centre technologique des résidus industriels (CTRI) qui vise à stimuler l'innovation et le développement technologique reliés à la valorisation des résidus industriels et des ressources sous-utilisées provenant des secteurs forestier, minier et agricole. C'est le cas également de la formation professionnelle offerte par le Centre de formation professionnelle Harricana ou le Centre de formation professionnelle du Lac Témiscamingue.

PRIORITÉ 12.1 :

Viser une économie centrée sur les produits à haute valeur ajoutée.

PRIORITÉ 12.2 :

Doter l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec d'une stratégie concertée permettant le développement de la transformation du bois dans les deux régions.

PRIORITÉ 12.3 :

Adopter une philosophie axée sur la sylviculture et l'augmentation de la productivité.

PRIORITÉ 12.4 :

Considérer l'environnement comme une richesse.

PRIORITÉ 12.5 :

Encourager une foresterie de proximité.

PRIORITÉ 12.6 :

Développer une foresterie qui tienne compte de l'ensemble des utilisatrices et utilisateurs.

PRIORITÉ 12.7 :

Viser une foresterie responsable, imputable et rentable.



photo : Joëlle Falardeau

13. L'AGROALIMENTAIRE

Pour accentuer la place de la région sur le marché dans le contexte actuel de la mondialisation, il devient urgent de se démarquer par des produits de niche et de créneau, et qui respectent de hauts standards de qualité. Un des défis du secteur agroalimentaire sera d'apporter une valeur ajoutée aux productions et aux produits de filières émergentes, par exemple le bœuf à l'herbe. Pour que cet objectif devienne réalité, il faut maintenant faire connaître nos produits de qualité, en développer de nouveaux et maintenir une qualité homogène et constante pour en assurer l'accès aux marchés régionaux et provinciaux. La transformation offre aussi un fort potentiel par l'abondance des productions disponibles, leur diversité et leurs possibilités de développement. Le développement de nouveaux produits, tout en tenant compte de la conservation et des conditions de transport, et l'organisation de la mise en marché des nouvelles productions sont autant de défis importants pour la région.

Le développement durable est un autre défi auquel est confrontée la filière agroalimentaire. Les productrices et producteurs doivent répondre à des normes environnementales provinciales qui ne tiennent pas toujours compte des caractéristiques de la région et doivent assurer la rentabilité de leur entreprise tout en étant respectueux de l'environnement.

La production agricole subit les effets d'une grave crise. Celle-ci a eu comme conséquence de réduire considérablement le nombre d'entreprises agricoles dans les productions de base au cours des dernières années. Cette situation a contribué à fragiliser toutes les ressources et les services gravitant autour des agricultrices et agriculteurs. Si le contexte persiste, la pérennité des services et des ressources spécialisées sera compromise, mettant ainsi en péril toute la filière agroalimentaire régionale. Actuellement, l'industrie agricole recouvre lentement sa santé, une santé précaire qu'il faut améliorer. La production agricole de la région doit être appuyée dans l'adaptation et la régionalisation d'outils technologiques et réglementaires pour devenir un chef de file et un lieu de référence dans les productions ou techniques ciblées. Par ricochet, cela aura l'avantage de renforcer la confiance des gens dans ce secteur, tout en stimulant l'adhésion des partenaires et des communautés à de nouvelles pratiques. La formation, l'innovation et le transfert des connaissances seront les fers de lance pour les prochaines années afin d'assurer cette transition.

Finalement, les consommatrices et consommateurs sont de plus en plus sensibilisés à la dimension des produits « santé », des produits biologiques et respectueux de l'environnement ainsi qu'à leur lieu de provenance. Il faudra donc user de créativité et saisir ces occasions, entre autres, par la mise en place de marchés publics et la valorisation des produits du terroir.

PRIORITÉ 13.1 :

Améliorer et consolider la filière des productions de base (lait, bœuf, agneau-mouton).

PRIORITÉ 13.2 :

Favoriser le développement d'une filière bovine à valeur ajoutée basée sur la valorisation de la biomasse végétale notamment les fourrages.

PRIORITÉ 13.3 :

Soutenir le virage agro-environnemental.

PRIORITÉ 13.4 :

Assurer une formation répondant aux besoins du milieu.

PRIORITÉ 13.5 :

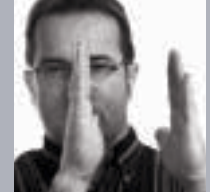
Soutenir et valoriser la relève agricole.

PRIORITÉ 13.6 :

Soutenir et accroître la commercialisation des produits régionaux.

PRIORITÉ 13.7 :

Développer la transformation des produits agroalimentaires de la région.



14. LES RESSOURCES MINIÈRES

Depuis près d'un siècle, l'Abitibi-Témiscamingue est désignée comme une région minière d'importance. Traditionnellement, l'industrie minière de la région s'est caractérisée par l'exploitation souterraine de gisements de métaux précieux et usuels. À ce titre, elle est reconnue comme ayant une expertise de calibre mondial.

L'avenir de l'industrie minière dépend des découvertes minéralogiques. Grâce à la forte demande en produits minéraux des États-Unis et de la Chine, la conjoncture de l'industrie minérale est très favorable, ce qui a notamment relancé les activités d'exploration. Le Nord-du-Québec et l'Abitibi-Témiscamingue sont les principaux bénéficiaires des dépenses en exploration et de mise en valeur au Québec. Avec respectivement 130,4 M\$ et 84,9 M\$, le total des dépenses de ces deux régions représente 95 % du total québécois en 2004. Les prochaines années s'annoncent tout aussi favorables. Les dépenses d'exploration les plus importantes devraient être effectuées en Abitibi et en Ungava, mais des investissements croissants sont à prévoir pour l'or et le diamant sur le territoire de la Baie-James.

Au cours des années 90, la nature cyclique de l'industrie (fermeture de mines, peu d'exploration minérale, etc.) et le transfert de l'exploitation minière en d'autres lieux ont eu pour effet de réduire le nombre d'expertes et d'experts dans la région et de nuire au recrutement d'étudiantes et d'étudiants dans des programmes désignés. Dans le contexte actuel où l'industrie fait face à une croissance de son activité, la pénurie de main-d'œuvre est à la porte de l'industrie bien que pour le moment, aucun projet n'ait été abandonné faute de main-d'œuvre. Contrairement à l'image véhiculée, les compétences requises dans l'industrie ont évolué en raison des avancées technologiques rapides et des règlements environnementaux. Les perspectives d'emploi dans l'industrie minière sont particulièrement intéressantes pour les travailleuses et travailleurs ayant des qualifications techniques ou professionnelles (géologues, ingénieures et ingénieurs miniers, technologues, techniciennes et techniciens en géologie, mécaniciennes et mécaniciens de chantier et industriels, mineurs d'extraction, etc.).

L'Abitibi-Témiscamingue dispose de plusieurs actifs et acquis non négligeables pour assurer son développement dans les domaines de l'exploration et de l'exploitation des ressources minières, entre autres :

- Depuis peu, des initiatives ont confirmé et reconnu l'Abitibi-Témiscamingue comme pôle stratégique. Pensons à la relocalisation de la direction générale de Géologie Québec à Val-d'Or et à la création de l'organisme Mines, Innovations, Solutions et Applications (MISA) dans le but d'assurer la mise en œuvre du Plan stratégique du créneau d'excellence techno-mines souterraines et la coordination et le suivi du plan d'action 2005-2010.
- L'UQAT a développé plusieurs chaires de recherche, dont la Chaire en environnement et gestion des rejets miniers, la Chaire de recherche du Canada sur la restauration des sites miniers abandonnés, la Chaire de recherche du Canada en gestion intégrée des rejets miniers sulfureux par remblayage, l'Unité de recherche et de service en technologie minérale (URSTM) sans oublier le Laboratoire de recherche sur les communications souterraines (LCRS).
- En ce qui concerne la formation, la région offre plusieurs programmes de formation professionnelle, collégiale et universitaire pour former une main-d'œuvre spécialisée de qualité. La région dispose maintenant, par l'entremise de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois, d'un atout important en formation professionnelle, le Centre national des mines de Val-d'Or.

Nul doute que pour les prochaines années l'industrie minière aura à faire face à plusieurs défis, tels que la question des usages multiples du territoire (accès au territoire), la formation de main-d'œuvre spécialisée, la découverte des gisements polymétalliques (cuivre-zinc) pour assurer le maintien et le développement de la Fonderie Horne, la recherche et le développement en lien avec les défis environnementaux, le gain de productivité dans l'exploitation et la concentration du minerai.

PRIORITÉ 14.1 :

Contribuer à la reconnaissance de l'industrie minière comme secteur stratégique de développement économique pour l'Abitibi-Témiscamingue, le Nord-du-Québec et le Québec.

PRIORITÉ 14.2 :

Contribuer à la reconnaissance du créneau Techno-mines souterraines comme phare du développement minier en Abitibi-Témiscamingue et au Québec.

PRIORITÉ 14.3 :

Contribuer au maintien et au développement de la capacité d'innovation minière de l'Abitibi-Témiscamingue.

PRIORITÉ 14.4 :

Favoriser et soutenir les activités d'exploration afin de trouver de nouveaux gisements à exploiter sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

PRIORITÉ 14.5 :

Appuyer les initiatives permettant à l'industrie minière de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec de disposer de la main-d'œuvre qualifiée nécessaire à son développement.

15. LES RESSOURCES HYDRIQUES SOUTERRAINES

L'eau est une ressource stratégique au 21^e siècle. L'Abitibi-Témiscamingue est reconnue mondialement pour la qualité de ses ressources hydriques souterraines. Lorsqu'on parle de l'eau souterraine au Québec, l'Abitibi, et plus précisément la MRC d'Abitibi, est une des régions les plus reconnues pour la qualité de son eau. La connaissance, la gestion et la protection sont les ingrédients essentiels afin que la région puisse se développer et devenir un chef de file incontournable au niveau régional, provincial et national. Depuis 2000, des études sont en cours en collaboration avec l'UQAT, l'Institut national de la recherche scientifique Eau, Terre et Environnement (INRS-ETE) et la Commission géologique du Canada pour faire le portrait des eskers qui s'y retrouvent. Le groupe de recherche à l'UQAT représente une force innovatrice. En plus de former une spécialité, les chercheuses et chercheurs bénéficient de sites accessibles qui permettent de faire des recherches sur le terrain directement.

Malgré le faible taux d'occupation du territoire qui permet de minimiser les impacts sur la ressource, les risques de contamination demeurent bien présents. Ces menaces proviennent principalement des activités humaines sur ou à proximité des eskers et des sources d'eau potable. Un grand danger guette l'Abitibi-Témiscamingue puisque dans l'esprit des gens, l'eau est une ressource abondante, voire inépuisable. La plupart prennent pour acquis qu'elle demeurera toujours d'excellente qualité. Ils ne reconnaissent pas la valeur réelle de l'eau et la région vit donc comme s'il y avait surabondance. La gestion de l'abondance représente à cet effet un défi.

Il existe un manque de connaissances, entre autres écosystémiques, qui peut entraîner un manque de sensibilisation entre les multiples usagers et usagères. Des liens doivent aussi se faire avec les autres utilisatrices et utilisateurs des ressources naturelles, notamment celles et ceux qui œuvrent en forêt et dans les mines. Finalement, la *Politique nationale de l'eau* propose bon nombre d'éléments intéressants concernant l'eau de surface, mais très peu concernant l'eau souterraine et les régions ressources, surtout en ce qui a trait aux actions et au budget.

PRIORITÉ 15.1 :

Assurer la protection et la pérennité de la ressource hydrique souterraine.

PRIORITÉ 15.2 :

Favoriser le développement d'activités économiques durables qui misent sur l'eau souterraine provenant des eskers.



16. LES RESSOURCES FAUNIQUES

« Avant même que l'Abitibi-Témiscamingue ne soit colonisée et que les ressources agricoles, forestières et minières ne soient exploitées, les ressources fauniques étaient prélevées essentiellement à des fins de subsistance. Le lien étroit qui existe entre la faune et l'histoire régionale s'illustre notamment par les récits relatant la présence algonquaine, celle des coureurs des bois ainsi que par la traite des fourrures. Aujourd'hui encore, la majorité des Québécoises et Québécois affirment que la chasse, la pêche et le piégeage incarnent toujours les racines de notre culture et de notre identité.⁶ »

La faune génère une activité sociale et économique d'importance en Abitibi-Témiscamingue. C'est près de 129 M\$ par année qui sont dépensés pour les activités associées à la faune, soit la chasse, la pêche, les déplacements d'intérêt faunique et le plein air⁷. En plus de faire l'objet d'une exploitation comme les autres ressources naturelles, la faune doit disposer de mesures de protection, tant pour les habitats que pour les espèces elles-mêmes, et ce, face à tous les genres d'activités humaines. Par contre, au Québec, une baisse des activités de pêche et de chasse est constatée depuis le début des années 1990 quant au nombre d'adeptes, au nombre de jours de loisirs qui leur sont consacrés et aux sommes d'argent allouées à la pratique, qui s'explique entre autres par des causes démographiques et sociales ainsi que par des barrières et des contraintes réglementaires. En ce sens, le manque de relève devient de plus en plus préoccupant.



Au cours des quinze dernières années, malgré le fait que le sujet ait été moins publicisé dans les différentes tribunes, il y a eu des avancées marquées dans le secteur. La réussite des différents plans de gestion des espèces telles que l'original, le doré jaune et l'ours noir est incontestable. Aussi, la concertation entre les intervenantes et intervenants de même que les connaissances dans le domaine se sont améliorées au cours des dernières années.

De plus en plus d'intervenantes et d'intervenants sont préoccupés par les différentes activités qui se déroulent en milieu naturel. Qu'il s'agisse de l'exploitation, de l'utilisation, de l'accès au territoire, de sa fréquentation ou encore de son aménagement, la question des usages multiples met en lumière la complexité de la conciliation et de la concertation compte tenu des enjeux qui sont en opposition entre les différentes parties en cause. Des efforts devront particulièrement être déployés afin de dialoguer avec les communautés algonquines de la région concernant la connaissance et la gestion des ressources fauniques. Il ne s'agit donc pas seulement d'harmoniser les usages ou de faire de la concertation. Il faudra aussi voir à maximiser les retombées économiques et sociales des ressources naturelles dans un contexte de gestion durable de l'environnement et des ressources.

Plusieurs menaces planent sur la faune et les habitats : le réchauffement climatique et l'arrivée d'espèces exotiques ou de maladies associées à la faune, la perturbation des habitats aquatiques par la dégradation des rives des lacs et des cours d'eau, et l'utilisation de plus en plus intensive du milieu naturel pour toutes sortes d'activités humaines. Bien que certains facteurs soient hors de la portée des gens d'ici, plusieurs actions sur les plans régional, territorial ou local sont envisageables pour en diminuer les impacts.

PRIORITÉ 16.1 :

Maintenir et améliorer les habitats fauniques par des actions de conservation, d'aménagement et de sensibilisation.

PRIORITÉ 16.2 :

Favoriser la mise en valeur des ressources fauniques et des activités en découlant.

PRIORITÉ 16.3 :

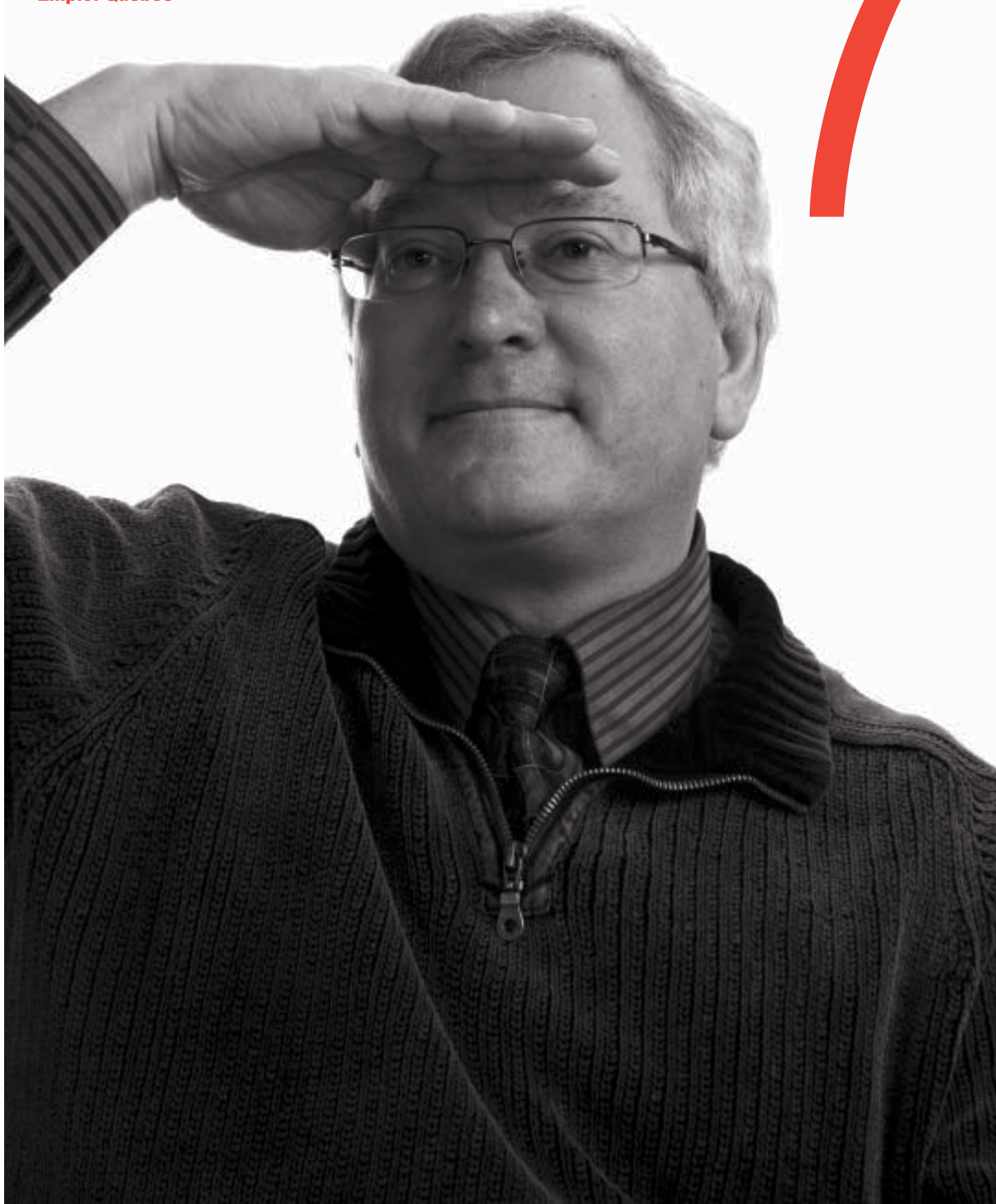
Favoriser le dialogue entre les communautés algonquines et allochtones concernant l'utilisation commune du territoire et des ressources fauniques.

⁶OBSERVATOIRE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, *Portrait de la région : Ressources fauniques*, version abrégée, juin 2006, p.1.

⁷MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE, *La Faune et la nature ça compte !, La popularité des activités liées à la faune et à la nature en Abitibi-Témiscamingue*, février 2006, p.1.

**Luc Dupuis,
Directeur régional,
Emploi-Québec**

7



AXE 7 Une région **autonome**, maîtresse de son **destin** et de son **développement**

EN 2027... L'Abitibi-Témiscamingue jouit d'une grande autonomie dans ses **choix de développement** et dans les moyens qu'elle prend pour les assumer. Elle bénéficie d'une autosuffisance accrue en matière d'éducation, de santé, de culture, d'énergie, d'agroalimentaire et de produits à valeur ajoutée. Ses organismes publics détiennent des **pouvoirs réels et décentralisés**, ainsi que des ressources humaines et financières permettant d'adapter les politiques nationales aux réalités locales, territoriales et régionales. La région exerce ses nouveaux pouvoirs avec discernement. Les entreprises sont bien positionnées dans l'économie mondiale tout en ayant le souci du développement régional. Chaque **citoyenne et citoyen se sent responsable**, à sa mesure, de sa part du développement. Les gens, plus politisés et solidaires, agissent davantage en fonction du **bien commun**. L'ensemble du territoire est occupé de façon dynamique, chaque MRC, chaque ville et village a une vocation locale particulière, reconnue et complémentaire.

1. LA RÉGIONALISATION DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX

Depuis le début des années 1990, la région a exprimé, avec force et conviction, la volonté d'assumer davantage de pouvoirs et de responsabilités. À l'automne 2005, à la suite d'une invitation du gouvernement du Québec, une proposition de régionalisation a été déposée par la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue au ministère des Affaires municipales et des Régions. Par la suite, un comité de travail a été mis en place réunissant les principales directions régionales des ministères présents en Abitibi-Témiscamingue. La CRÉ souhaite que les directions régionales des ministères bénéficient d'une plus grande marge de manœuvre ainsi que d'une plus grande autonomie quant à l'adaptation et à l'application des programmes et politiques, et ce, afin de mieux répondre aux différentes réalités régionales et territoriales.

La régionalisation permet de réduire les inégalités, de gagner en efficacité en limitant les lourdeurs bureaucratiques liées à la centralisation, de réorganiser l'offre des programmes et de services sur le territoire en l'adaptant aux besoins et en contrôlant mieux les dépenses. Proximité, efficacité, équité et démocratisation sont les mots-clés associés au projet régional. La régionalisation permettra de démocratiser les structures en favorisant la participation des membres de la société au processus de consultation et aidera à améliorer les programmes et services dans la région.

Cette régionalisation devra respecter les cinq principes suivants :

1. Une structure partenariale en interaction avec la direction régionale et avec la CRÉ

Cette dernière favorisera une livraison de services aux citoyennes et citoyens et une action plus efficace et mieux adaptée aux besoins régionaux, territoriaux et locaux. Le rôle de la structure partenariale est de rechercher la cohésion entre les actions des ministères et organismes gouvernementaux avec les besoins régionaux, territoriaux et locaux.

2. La disponibilité et l'équité des services gouvernementaux

La direction régionale assure la disponibilité des services, de façon équitable, sur l'ensemble du territoire sous sa juridiction.

3 Le respect des standards et des normes de qualité

La direction régionale veille au respect des standards et des normes de qualité, met en place et procède à l'adaptation des outils requis pour assurer le suivi de la qualité des services dispensés et l'utilisation optimale des ressources mises à sa disposition.

4. Une gestion déconcentrée

La direction régionale bénéficie de souplesse et de latitude dans le choix des moyens et stratégies d'intervention dans l'adaptation de l'offre de services, des normes ou des programmes. Un plan de délégation ministériel permet que le gestionnaire dispose de la marge de manœuvre requise, tant au plan financier que normatif.

5. L'adaptation des normes et des programmes gouvernementaux et la marge de manœuvre requise

La direction régionale du ministère dispose des outils et de la marge de manœuvre requise pour adapter les normes et programmes gouvernementaux permettant de remplir son mandat. Cette possibilité d'adaptation des normes et programmes est facilitée par la souplesse accordée à la direction régionale du ministère ou de l'organisme concerné de moduler en fonction des particularités de la situation et des cibles et objectifs à atteindre.

Il ne faut pas négliger les instances municipales et les MRC qui sont choisies par le gouvernement du Québec pour assumer de nombreuses responsabilités à l'égard des citoyennes et citoyens de leur milieu. L'instance municipale a des obligations envers eux et est dotée de pouvoirs pour les assumer, dont ceux de réglementation et de taxation. C'est par le biais de la décentralisation que les MRC et les municipalités obtiendront une plus grande autonomie dans leur développement.

PRIORITÉ 1.1 :

Permettre aux directions régionales des ministères de l'Abitibi-Témiscamingue de bénéficier d'une plus grande marge de manœuvre, d'une plus grande autonomie dans les interventions et la dispense des services sur les territoires.

2. LA PASSION DU DÉVELOPPEMENT

En 2027, la maîtrise de l'avenir de la région sera principalement entre les mains des jeunes d'aujourd'hui. Il faut donc s'assurer que cette jeunesse ait le souci et la passion du développement, tout en leur fournissant le maximum d'informations et en veillant au transfert des connaissances.

La logique est simple, il est essentiel de tout mettre en œuvre pour développer la mentalité de bâtisseuses et bâtisseurs ainsi que l'esprit d'initiative et de leadership chez les jeunes d'aujourd'hui. Ils doivent s'approprier la connaissance, les outils et la maturité nécessaire afin de réaliser des activités de développement local et régional qui permettront à la région de devenir maîtresse de son destin.

Ainsi, chaque personne doit avoir la possibilité d'apprendre, de développer ses aptitudes, sa volonté et sa passion du leadership ainsi que de participer à des projets de développement dès le plus jeune âge. Pour favoriser l'émergence d'une relève de leaders passionnés, cela prend l'appui de toutes les instances de la communauté régionale. Il faut se donner des lieux et des espaces pour partager et promouvoir le développement local et régional et convaincre la jeunesse de s'investir et de travailler pour l'amélioration et l'avancement de la région. Tout ce processus est un travail de longue haleine qui demande à être pris avec sérieux et rigueur. Ce travail aura un impact certain sur les personnes qui prendront la relève de nos organisations de développement. Investir dans une démarche semblable, c'est être en mesure de se donner de meilleures conditions pour influencer les actions et décisions futures et être mieux préparés à relever les défis de demain. En terminant, il sera primordial de réussir à impliquer le plus grand nombre de citoyennes et citoyens de tous les horizons et de tous les groupes d'âges au développement local et régional.

PRIORITÉ 2.1 :

Assurer et favoriser le développement d'une relève responsable et dynamique travaillant au leadership et au développement de l'Abitibi-Témiscamingue.

PRIORITÉ 2.2 :

Valoriser l'implication bénévole, soutenir la relève et assurer la formation

